

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2151 - JEUDI 30 OCTOBRE 2014

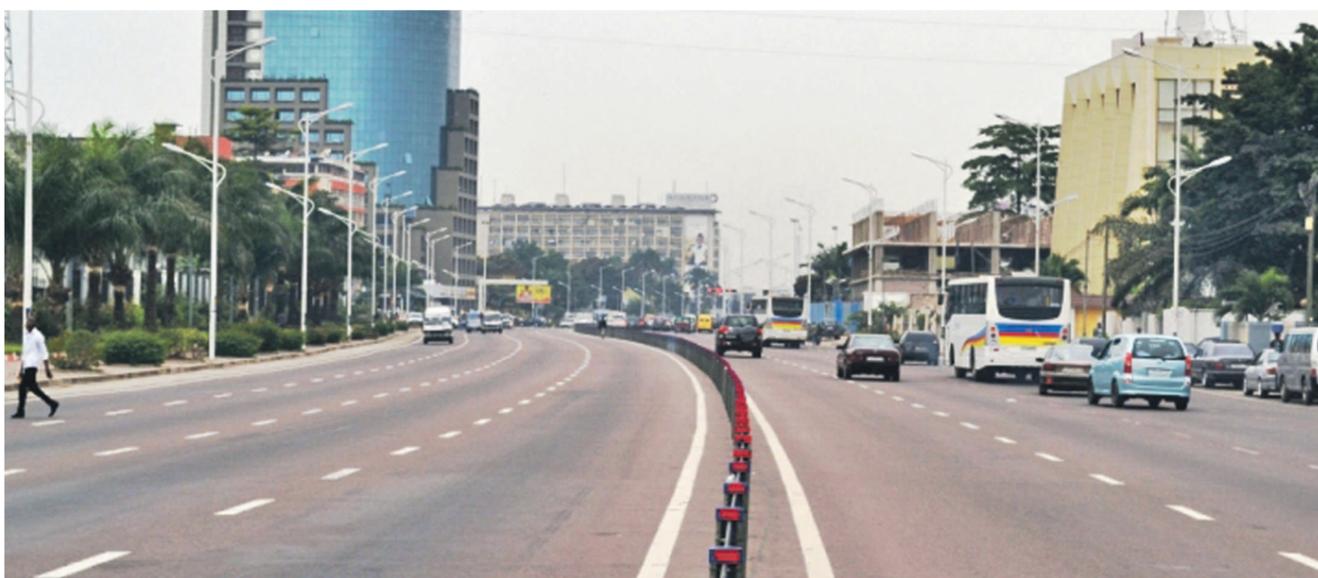
Doing Bussiness 2015

La RDC classée en ordre utile

La Banque mondiale a publié mercredi 29 octobre son rapport Doing Bussiness 2015 qui classe la RDC parmi les dix pays du monde ayant le plus amélioré leur environnement des affaires au cours de l'année. Non seulement qu'elle maintient sa position de l'année dernière, la RDC compte aujourd'hui parmi les dix économies conformes aux exigences de la Banque mondiale en matière des réformes économiques couvertes par Doing Bussiness. Dans ce rapport, la RDC est félicitée notamment pour avoir allégé les conditions liées à la création d'entreprise par la création du guichet unique.

La réduction d'autorisations nécessaires imposées aux abonnés pour les nouvelles connexions ont également pesé dans l'appréciation de l'institution financière internationale autant que l'amélioration constatée dans l'accès de l'information sur le crédit par l'établissement d'un registre du crédit.

Page 12



Le centre des affaires à Kinshasa

DIALOGUE POLITIQUE

L'opposition fait pression sur la Monusco

Dans une déclaration rendue publique le mardi 28 octobre, la plate-forme Forces politiques et sociale regroupant quelques partis politiques de l'opposition parmi les plus en vue de la scène politique congolaise annonce l'organisation d'un sit-in le lundi 3 novembre prochain. Les initiateurs entendent attirer l'attention de Martin Kobler, patron de la Monusco, sur la nécessité de convoquer de toute urgence un Dialogue politique tel que suggéré par l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et défini par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'Onu.

Les Kinois et Kinois sont conviés à prendre une part active à ce sit-in prévu devant le siège de la Monusco situé sur l'avenue des Aviateurs dans la Commune de la Gombe. Une manifestation qui coïncide avec la tenue à Kinshasa d'une assemblée des maires francophones.

Page 13



Martin Kobler, patron de la Monusco

ENTREPRISES

La Cilu et la Sucrière de Kwilu-Ngongo rassurées sur leur survie

La délégation du ministère de l'Économie et du commerce qui a effectué une descente sur les installations de ces deux unités de production les a rassurées sur des mesures gouvernementales réglementant les commerces transfrontalier et international susceptibles de leur éviter la disparition. L'objectif de cette mission, conduite du 24 au 26 octobre, consistait à palper du doigt les réalités que traversent ces sociétés notamment au niveau du marché de Lufu dans le territoire de Songololo parce qu'il était noté que ces entreprises faisaient face à une concurrence déloyale des produits qui entrent par cette voie.

Il a été noté que ces entreprises étaient en train de forcer une porte déjà ouverte, étant donné qu'il existe un arrêté réglementant le commerce transfrontalier et international signé depuis le 21 août visant explicitement la frontière de Lufu où l'on déplore les entrées illicites des marchandises.

Page 12

GOMA

L'Acaj dénonce la répression violente d'une manifestation de l'opposition

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a noté que le 25 octobre dans le chef-lieu du Nord-Kivu, la manifestation des partis de l'opposition dont l'Udps, l'UNC, l'Ecidé, RCD-KML, l'Udecf et PCF a été violemment réprimée par la police. De l'avis de cette ONG, cette répression a été ordonnée par le maire de la ville Nason Kubuya qu'accompagnait l'inspecteur adjoint de la police. Tout en fustigeant

l'utilisation illégale des jeunes délinquants de la rue pour agresser des manifestants, l'Acaj recommande vivement au Gouvernement central de mener une enquête indépendante, impartiale et urgente sur ces événements. L'ONG exhorte par ailleurs le gouvernement à mettre fin aux atteintes de la liberté de manifester garantie par la Constitution et de sanctionner les auteurs desdites violations. Page x

ÉCONOMIE

La RDC célèbre la journée internationale de l'épargne

Page 13

ÉDITORIAL

Modernisation

S'il est une tâche à laquelle les partis politiques, toutes tendances confondues, devraient maintenant s'atteler, c'est bien celle de moderniser leurs structures et d'adapter leurs discours aux attentes d'une société en pleine mutation qui se montrera de plus en plus exigeante à leur égard dans les mois et les années à venir. Faute de s'y résoudre, la majorité comme l'opposition se trouveront confrontées à une perte de crédibilité sans précédent et le désenchantement des électeurs se traduira par une dangereuse désertion des bureaux de vote lorsque des consultations populaires majeures seront organisées.

Chaque formation politique devrait s'interroger sur l'image que projettent d'elle ses slogans, ses images, ses symboles, ses prises de position publiques, bref tout ce qui lui permet d'exister aux yeux des citoyens et pour l'opinion publique. Toutes s'apercevraient alors qu'elles ne sont guère en phase avec ceux-là même dont elles prétendent incarner les attentes. Et l'on peut être certain qu'elles s'engageraient sans attendre dans le processus de modernisation dont dépend leur survie.

Reconnaissons qu'il serait injuste d'accuser les grands partis congolais de conformisme, voire même de passivité, sans rappeler au préalable qu'ils ont tous traversé des moments difficiles depuis la Conférence nationale souveraine dont est issue notre jeune démocratie. Les calamiteuses années Lissouba, la terrible guerre civile de 1997-1998, le long processus de reconstruction du pays qui suivit n'étaient guère propices au rajeunissement des partis que l'évolution de la société congolaise rend maintenant nécessaire. Mais le temps des épreuves étant révolu, plus rien ne s'oppose au changement qu'attend et espère la grande majorité des Congolais.

Voyons donc si ce mouvement va enfin s'engager comme le voudrait la logique politique. Et soulignons simplement le fait que le pouvoir, demain, reviendra tout naturellement aux formations qui auront su prendre à temps le virage de la modernité. Cet enjeu majeur, il est désormais impossible de l'ignorer ou de le sous-estimer !

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Jean-Claude Ibovi cède son siège à Roland Valère Okouelet-Dongaud

Celui qui siègera désormais au Conseil départemental et municipal de Brazzaville en lieu et place du conseiller Jean-Claude Ibovi, président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP), a été choisi, le 28 octobre à Brazzaville, par les membres du secrétariat national du bureau politique auxquels s'étaient associés les membres de la commission de contrôle, d'évaluation et de suivi dudit parti.

« Je viens au cours de cette session extraordinaire vous remettre mon mandat de conseiller de Brazzaville afin que vous choisissiez un camarade dans la liste de Talangai conformément à la loi et lui donner mandat de porter l'étendard du parti au niveau du Conseil », a déclaré Jean Claude Ibovi.

Sur onze circonscriptions, le MDP a remporté sept sièges, dont deux à Brazzaville et cinq dans le département du Niari. Pour le président de cette formation politique, la moisson était bonne. « Même si



Jean-Claude Ibovi

dans la réalité nous avons eu plus que cela, la moisson politique qui était encore peu significative vient de s'améliorer au regard de nos ambitions politiques », s'est réjoui le président

du MDP. Il a cependant exhorté les cadres de son parti à préserver les vertus de paix, de tolérance afin de promouvoir et de protéger la démocratie.

Josiane Mambou Loukoula

PARLEMENT

Kim Yong Nam reçu par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale

En visite de travail en République du Congo, le président du présidium de l'Assemblée populaire suprême de la Corée du Nord, Kim Yong Nam, accompagné d'une forte délégation, a été reçu tour à tour le 27 Octobre à Brazzaville par le président du Sénat, André Obami-Itou et celui de l'Assemblée nationale, Justin Koumba.

Les questions de coopération entre les parlements des deux pays ont sans nul doute été au centre des entretiens entre les trois personnalités au regard des délégations qui accompagnaient les présidents des deux chambres.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) / Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence: Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gné, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moum-

belé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FIBRE OPTIQUE

La Bad apporte son appui financier et technique au Congo

La banque africaine de développement (BAD) se joint à la Banque mondiale (BM) dans la perspective de l'économie numérique qui devra se mettre en place au Congo, à travers le projet central africain backbone (CAB). Elle vient apporter son appui financier et technique en complétant les efforts du gouvernement et de la BM.



La séance de travail entre partenaires photo Adiac

Les représentants de la BAD, BM ont discuté entre autres sur ce sujet le 27 Octobre avec le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Mougalla, qui était accompagné du coordonnateur du CAB. Cette proposition s'inscrit dans le cadre de leur stratégie. Les partenaires sont prêts à accompagner le Congo dans le développement de ses infrastructures et la proposition de ses services.

« Nous souhaitons rejoindre la BM en apportant des financements complémentaires pour étendre la fibre optique sur tout le territoire national et construire le socle qui permettra de développer tout aspect e-service qui va se mettre en place », a résumé l'ingénieur TIC BAD, Samatar Omar Elmi, qui était accompagné du chef de division TIC BAD, Nicholas Williams.

Selon la BAD, ce projet qui a attiré leur attention est très structurant. Il permettra à terme de créer des emplois dans ce sec-

teur porteur, les TIC. En effet, plusieurs études réalisées notamment par la BM prouvent que 10% d'augmentation de la pénétration d'internet dans un pays équivaut à peu près à 1,3 d'augmentation de la croissance du pays.

« C'est dans ce sens que les TIC sont un véritable moteur de croissance de richesse. Une fois que l'infrastructure sera mise en place, il sera possible de développer toute la partie application qui va se greffer dessus, en plus le Congo a la chance d'avoir un point d'atterrissage pour un câble sous-marin qui ramène beaucoup de capacités, il faut que le pays en tire avantage avec la mise en place de cette infrastructure », a souligné l'ingénieur TIC.

Une conférence sur le financement de l'industrie numérique La participation financière de la Bad est en discussion avec les autorités congolaises. L'enveloppe pourrait être connue au cours de la conférence sur le fi-

nancement de l'industrie numérique du Congo, le 30 octobre à Brazzaville.

Cet évènement organisé par le projet CAB en partenariat avec l'agence de régulation des postes et communications électroniques est parrainé par le ministère en des Postes et télécommunications.

La conférence se justifie car beaucoup d'actions restent à mener et nécessitent des financements importants et additionnels dans le secteur des TIC, sur le plan des projets structurants et des opportunités pour les entreprises locales. Le CAB se trouve dans cette situation.

Le chargé de projet CAB, BM, Jérôme Bezzina, l'a évoqué auprès du ministre et de la BAD. Le projet est arrivé à une étape importante et a presque tout décaissé au milieu de sa vie. D'où la réflexion sur les prochaines étapes en financement additionnel.

Nancy France Loutoumba

INFRASTRUCTURES

Un deuxième entrepôt pour le port autonome de Brazzaville

Le gouvernement vient de doter le port autonome de Brazzaville, d'un nouveau magasin. Celui-ci permettra de stocker les marchandises des usagers, qui manquent souvent de place, vu la quantité qui ne peut être contenue dans l'unique magasin existant.

Le directeur général dudit port, Martin Blaise Boyamba, l'a reçu de l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public, le 28 octobre. Financée à plus de 852 millions FCFA, cette infrastructure s'inscrit dans le cadre du fonds des pays pauvres très endettés (PPTE). Long de 75m et large de 36m, soit une surface de 2700 m², cet ouvrage est réalisé en dix mois, par la société MBTP.

Remerciant le gouvernement pour le don, le directeur du Port a souhaité la construction d'autres ouvrages car « Les deux entrepôts ne nous suffi-

sent pas encore, la demande est très forte. Le matériel destiné à la recherche pétrolière au nord du pays par exemple est exposé à l'extérieur faute d'espace. »

Expliquant le reste du travail à réaliser sur ce site, le coordonnateur du Projet d'urgence de la relance et d'appui aux communautés en sa qualité de maître d'ouvrage délégué, Marie Alphonse Itoua, a indiqué que la prochaine étape prévue, serait l'aménagement de la devanture des hangars vu que l'endroit est très boueux en saison des pluies. Il reste aussi la réhabilitation des bureaux au sein de la même cour. Outre la construction de ces deux entrepôts, le port de Brazzaville a déjà bénéficié, dans le cadre du fonds PPTE, d'un don de matériel anti-incendie, de groupes électrogènes ainsi que de la réhabilitation de ses bureaux.

Lopelle Mboussa Gassia

VOIES NAVIGABLES

Vingt-cinq cadres formés à l'outil informatique

Durant trois semaines, les agents du ministère des Voies navigables et de l'économie fluviale ont été éduqués sur les principes et les mécanismes de gestion administrative et sur l'utilisation de l'outil informatique.

Organisée par le Programme des Nations unies pour le développement en partenariat avec le ministère de Voies navigables et de l'économie fluviale, cette formation a permis de mieux connaître les différentes obligations qui incombent aux administrations en matière de l'élaboration des actes administratifs et des principes généraux de la sécurisation des salaires. Ainsi, les notions apprises ont porté sur les procédures administratives, les pratiques de bonne gouvernance, l'audit d'organisation, l'utilisation des logiciels d'application tels que : Windows, Word, Excel, Publisher, power point...

« Ce qui a été réalisé constitue une avancée significative, dans le sens de l'amélioration de nos performances, tant il est évident que la gestion administrative et la maîtrise de l'outil informatique, consti-

tuent de nos jours, les fondamentaux indispensables pour une gestion efficace et efficiente de nos activités », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Roch Gballa Houlamy, clôturant les travaux.

Le représentant du coordonnateur résidant du Pnud au Congo, Eloi Kouadio IV, est persuadé que cette formation ouvrira de nouveaux horizons aux cadres et agents, en renforçant leur compréhension sur des principes fondateurs qui gouvernent la gestion administrative et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

« Je suis convaincu que vos contributions à l'établissement d'une culture de performance au sein de vos services respectifs seront déterminants dans la consolidation des résultats attendus de vous dans vos administrations », a-t-il ajouté.

Notons que cette activité s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre le ministère de tutelle et le Programme des Nations unies pour le développement.

L.Mb.G.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés s'organisent en vue des obsèques d'Emmanuel Bete-Siba

Suite à la disparition du président de la commission Défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Emmanuel Bete-Siba, le 26 Octobre dernier à Brazzaville, la chambre basse du Parlement a tenu pour la circonstance, une plénière spéciale le 29 Octobre en vue de mettre en place une commission chargée de préparer les obsèques de l'illustre disparu.

S'adressant aux députés présents dans l'hémicycle, le premier secrétaire de cette institution, Gabriel Valère Eteka Yemet a rappelé que « l'Assemblée nationale a le devoir de lui rendre un hommage mérité et digne de sens. C'est pourquoi nous devons nous organiser pour mettre en place une commission chargée de préparer ses obsèques ».

Pour sa part, le président du groupe parlementaire du Parti congolais du travail, Alain Moka, a décrit ses moments comme étant pénibles pour le Parlement. « Vous savez que ce sont des moments de tristesse que nous passons. Après avoir enterré notre collègue Pandou, aujourd'hui nous venons encore nous retrouver pour les obsèques de l'honorable Bete-Siba, ancien député qui a été très impliqué dans l'activité parlementaire », a-t-il souligné.

Jean Jacques Koubemba

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Quatre cents cadres en formation grâce au «Programme Libosso»

Des cadres non managers issus de tous les ministères prennent part, du 28 au 31 octobre, à des ateliers de sensibilisation. L'objectif est de créer une dynamique transversale de l'action publique, par le partage de méthodes, d'outils de gestion et de management.

Cet atelier est organisé dans le cadre du contrat dénommé «Programme Libosso» (« en avant » en français), signé le 20 juillet 2013, entre le gouvernement congolais et la société HEC-Paris. Il vise le renforcement des capacités managériales des dirigeants, autrement appelés des managers, de l'administration publique

congolaise. Sont principalement ciblés : les chefs de service, chefs de bureaux et autres agents publics. « Dans le contexte actuel de la modernisation de l'administration publique congolaise préconisée par le chef de l'État, il nous incombe à jamais le devoir et la responsabilité de nous approprier ces enjeux, afin de baliser dans les meilleurs délais, le chemin à suivre en vue d'accroître l'efficacité de nos services publics », a souligné l'inspecteur général des services administratifs, Point Focal du Programme Libosso au Congo.

« Nous avons traité le 1er jour des aspects du changement dans l'administration, l'orientation-

client, le travail en transversal et le management appliqué dans l'administration. Il s'agira pour les participants de s'adapter à un contexte, à une société et à un besoin de la société et de l'administration », a précisé Christophe Schwartz, l'un des instructeurs missionné par HEC-Paris pour la formation des participants. Et d'ajouter : « Quant à l'orientation-client, vous savez qu'il y a une étude importante qui s'appelle Doing Business dont tous les investisseurs regardent les résultats. Effectivement, le classement du Congo pourra être largement amélioré grâce à l'effort de tous ».

À l'issue de la formation, le résultat

attendu est clair : une culture de la performance orientée vers l'utilisateur avec une prise de conscience des enjeux de changement pour une nouvelle administration publique ; une culture commune de performance orientée vers des pratiques d'excellence et de nouveaux comportements. « Donc au fait, les managers de l'administration que nous devons être, sommes au service de l'État et des clients. Et donc, il s'agit pour nous d'améliorer nos prestations à tous les niveaux, dans les administrations en fonction des attentes des usagers. Le président de la République a constaté qu'il y a moins de performance, et donc,

pour rendre l'administration congolaise performante, ce méga-séminaire a été organisé à l'attention des cadres de tous les niveaux afin de leur donner des bribes de connaissances en matière de management de l'administration et à rendre l'administration congolaise performante », a affirmé l'un des participants ayant pris part à cet atelier.

Au titre de l'année 2014, il a été réalisé trois sessions de formation destinées aux conseillers du président de la République, directeurs de cabinet, conseillers des ministres, inspecteurs généraux, directeurs généraux et secrétaires généraux des ministères.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

Le Congo et la Corée du Nord désormais liés par un accord de coopération

Le ministre congolais de la Santé et de la population, François Ibovi, a signé, le 28 octobre à Brazzaville, avec son homologue coréen, Kang Ha Guk, un protocole d'accord de

coopération

La République du Congo et la République populaire démocratique de Corée sont désormais liés par une convention dans le domaine de la santé. En effet, bien qu'entretenant des relations diplomatiques depuis décembre 1964, les deux pays ne disposaient pas encore de cadre juridique dans le secteur médical. C'est

ce qui justifie la signature, tard dans la nuit du 28 octobre au ministère des Affaires étrangères et de la coopération, de cette convention dont le contenu n'a pas été révélé à la presse.

Mais, on peut déjà se faire une idée du document, car la signature de cet accord est intervenue après que François Ibovi s'est entretenu le matin à son cabinet, avec le ministre de la Santé publique de Corée. « Nous avons discuté avec le ministre de la Santé des sujets liés au domaine de la coopération et des échanges dans le secteur de la santé.



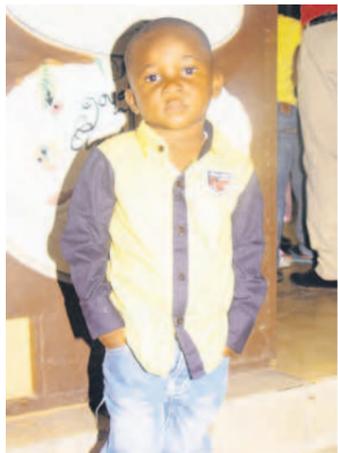
Le ministre François Ibovi et son homologue nord-coréen crédit photo Adiac

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Ellion Donat Anicet agent Des Dépêches de Brazzaville
Le programme des obsèques de Mr Koueki Marcel, ce jeudi 30 octobre 2014
8 h 00 : levée du corps à la morgue de CHU de Brazzaville
9 h 00 : recueillement à son domicile au n°42 rue Nkouka Edouard à la Base
11 h 00 : départ pour l'église évangélique de centenaire
13 h 00 : inhumation au cimetière du centre ville
16 h 00 : Fin de la cérémonie.

REMERCIEMENTS

Monsieur Irin Maouakani, agents des Dépêches de Brazzaville, Abini-Odzaga Turlys, Nzoumba Flore et la famille Abini Nzoumba remercient tous les parents, amis et connaissances qui les ont assistés à l'anniversaire de leur fils qui avait soufflé ces cinq(5) bougies le 21 octobre 2014.
Que tous trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



Le Congo et la Corée sont deux pays qui ont une belle tradition d'amitié et de coopération depuis fort longtemps. Nos relations vont continuer d'exister », indiquait Kang Ha Guk à la presse à sa sortie d'audience.

La Corée du Nord est un pays qui a une expérience dans la médecine préventive. Ce qui pourrait être bénéfique pour le Congo qui peut attendre de son allié l'envoi de techniciens nord-coréens pour la formation de leurs homologues congolais.

Rappelons que Kang Ha Guk faisait partie de la délégation coréenne conduite par Kim Yong-Nam, président du présidium de l'Assemblée populaire suprême, qui a séjourné au Congo pendant 48 heures, en ayant pour but de dynami-

ser une coopération diplomatique vieille de 50 ans, entre les deux pays.

Reprise envisagée au plan commercial

Les autorités de la République démocratique et populaire de la Corée ont émis le vœu de la relance de coopération commerciale avec la République du Congo, dont les fondamentaux avaient été mis en place en 1978. Le vice-ministre des Relations économiques extérieures de la Corée du nord, So Kil Bok, a fait part le 28 octobre à Brazzaville, de cette intention de son pays auprès de la ministre congolaise du Commerce et des approvisionnements, Claudine Munari. La Corée du nord s'est rapprochée du Congo pour discuter de la manière dont cette relance serait faite. Cette coopération s'est refroidie à la suite des évé-

nements des années 89 et 90, sur le plan politique mondial. Il s'est écoulé plusieurs années, et avec la création de l'OMC (organisation mondiale du commerce) il y a nécessité de refaire le cadre juridique.

Par conséquent, la commission mixte de coopération commerciale devrait être relancée. Elle aura pour charge d'examiner, d'explorer les opportunités qui devront être négociées entre les deux pays.

Notons que la Corée du sud évolue dans d'autres secteurs avec le Congo, tels les domaines de la santé, l'agriculture et de l'élevage. Pour ce dernier cas, elle a en projet la mise en place des écoles à vocation agricole et est aussi intéressé par le développement de l'élevage.

Parfait Wilfried Douniama et Nancy France Loutoumba

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « C'est bien d'avoir la souveraineté, mais il faut que les Africains mettent leur souveraineté ensemble pour gérer les problèmes de sécurité. »

Cheikh Tidiane Gadio. Ancien ministre sénégalais des Affaires étrangères, il préside un think tank, l'Institut panafricain de stratégie (IPS), RFI, 28 octobre 2014

□ « Si le bonheur moyen n'augmente pas avec la croissance sur le long terme, on voit, en revanche, qu'au fur et à mesure que les pays se développent, le bonheur de leurs habitants s'homogénéise. »

Claudia Senik, professeure à l'université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris, Libération du 24 octobre 2014

□ « Il ne pas y avoir une justice qui serait sévère ou qui toucherait la petite délinquance et une justice qui traiterait d'une manière différente les faits qui peuvent être reprochés à un certain nombre de responsables politiques. »

Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale française, RFI, 26 octobre 2014

□ « C'est l'action qui promeut une image. La communication, détachée de l'action n'a aucune signification. »

Abdou Latif, ministre sénégalais en charge de la Promotion de la Bonne gouvernance, Le Soleil, 29 octobre 2014

□ « Certains affirment que Mugabe est vieux et doit démissionner. Moi ? Celui qui a conduit le parti là où il est, qui a vécu le régime colonial, la prison, le maquis avec les combattants pour la libération ? Ils sont à peine sortis du ventre de leur mère ! Non ! Quand mon heure sera venue, je vous le dirai. »

Robert Mugabe, président du Zimbabwe, Jeune Afrique, 29 octobre 2014

GENRE

Une feuille de route adoptée pour booster la recherche au Congo

Les participants aux premières journées scientifiques du Centre de recherche, d'information et de documentation sur la femme (CRIDF), organisées les 27 et 28 octobre à Brazzaville. Le but étant d'adopter une feuille de route susceptible de propulser les travaux de recherches dans le pays.



Les participants/crédit photo Adiac

Dans cette feuille de route, les participants ont, entre autres retenu, l'identification des chercheurs et la mise en place du Réseau des chercheurs. Ils ont aussi invité tous les acteurs à faire le plaidoyer et le lobbying pour la mobilisation des ressources financières. Ils ont ensuite conclu de l'élaboration du programme triennal de recherches à soumettre aux bailleurs de fonds ainsi qu'au conseil d'administration du Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands-Lacs (CERED-GL). Par ailleurs un comité de sept membres a été mis en place. Sa mission essentielle est de garantir le bon suivi de cette feuille de route et, contribuer à l'élaboration du programme et du cadre logique qui sera déposé au CERED-GL en décembre prochain. Cinq communications au total ont été présentées pendant les deux jours de travaux. Elles ont porté notamment sur la présentation des objectifs, missions et travaux du CRIDF et du CERED-GL ; la pertinence et les pistes de recherches sur le genre ; la problématique du genre et la construction de la paix dans la Région des Grands-Lacs ; le genre et la gouvernance démocratique. A l'issue des échanges, plusieurs axes de recherches ont été adoptés. Il s'agit

par exemple de l'état des lieux de la recherche sur le genre ; l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur les stéréotypes sexospécifiques des manuels scolaires au primaire et collège en français et mathématiques.

Les autres axes concernent la conception de programme de recherche sur le genre à l'université Marien-Ngouabi adressé aux enseignants chercheurs ainsi qu'aux étudiants qui pourront voir les meilleures recherches être primées et publiées ; le genre et pouvoir ; le pouvoir économique. Il y a aussi le genre et consolidation de la paix à travers un état de lieux sur les mesures adoptées au niveau international et appliquées au plan national ; la vulgarisation des connaissances à travers les publications, les médias, les rencontres scientifiques sur la question du genre. À cela, s'ajoute le changement de comportement lié aux violences sexospécifiques en impliquant les parlementaires, les écoles, la cellule familiale, les artistes, les médias et autres.

Clôturant la cérémonie, le ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement a rappelé que le constat révèle que les travaux sur le genre sont peu nombreux et que la problématique de l'intégration du genre dans tous les

secteurs de développement préconisée par les organismes internationaux est loin d'être atteinte au Congo. Selon Catherine Embondza Lipiti, ces journées ont permis aux participants d'approfondir les réflexions sur la production des outils scientifiques nécessaires dans le processus de transformation sociale. « Les axes de recherches que vous avez formulés sont très pertinents. Pour cela, je voudrais vous inviter à contribuer activement à la mise en œuvre de la feuille de route nationale. En raison de la pertinence de ses axes stratégiques. Je peux vous assurer que le département dont j'ai la charge mettra tout en œuvre pour créer les conditions favorables à leur application », a-t-elle assuré.

Rappelons que les premières journées scientifiques du CRIDF ont été organisées par le ministère de la Promotion de la femme en partenariat avec l'Unesco et le CERED-GL. Elles ont connu la participation des chercheurs, enseignants-chercheurs, partenaires au développement, administration publique, société civile, et d'une délégation de la République démocratique du Congo conduite par le directeur général du CERED-GL, le professeur Bernard Lututala Mumpassi.

Parfait Wilfried Douniama



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP13	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	5 jours	03 au 07 novembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5 jours	10 au 14 novembre 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	17 au 21 novembre 2014
BTP01	Assurer la fonction de chef de chantier Bâtiment et travaux publics	4 jours	24 au 27 novembre 2014

ALIMENTATION ET SANTE

Les eaux minérales, quel apport nutritionnel?

Les eaux minérales sont des eaux de composition stable dans la durée et exemptes de quantités significatives de nitrates. Elles sont riches en sels minéraux et en oligo-éléments et possèdent en principe des vertus thérapeutiques. Elles doivent donc avoir un agrément de l'autorité sanitaire qui reconnaît leurs bienfaits sur la santé. Elles ne doivent pas avoir subi de traitements et leur composition doit être la même qu'à l'état souterrain.

Autrement dit, qu'elles soient plates ou gazeuses, les eaux minérales se différencient des autres eaux par une composition constante et une faculté à présenter des propriétés favorables à la santé. Les eaux minéralisées, c'est-à-dire enrichies en minéraux, sont toujours considérées comme naturelles. Certaines peuvent constituer un bon complément alimentaire lors des carences en minéraux.

En comparaison, les eaux de source viennent, elles, des nappes souterraines et sont naturellement conformes aux normes de potabilité. Par ailleurs, elles peuvent subir certains traitements pour éliminer des éléments instables.

Les eaux minérales, qu'elles soient plates ou gazeuses, sont classées en fonction de leur richesse en certains éléments minéraux. Les premières contiennent peu de bicarbonate et de sodium et les secondes en contiennent significativement. C'est pour cette raison que les eaux minérales sont considérées comme riches en calcium (Ca) si la teneur est de plus de 150 mg par litre, riches en magnésium (Mg) si la teneur est de plus de 50 mg par litre, riches en sodium (Na) si la teneur est de plus de 200 mg par litre et enfin riches en fluor (F) si la teneur est de plus de 2,5 mg par litre.

Pour rappel le nitrate est un sel qui se présente notamment sous la forme de nitrate de potassium dans un certain nombre de produits végétaux ou animaux et qui provient par exemple de l'usage d'engrais dans l'agriculture.

Quel effet ont les eaux minérales sur la santé du consommateur ? Même si certains scientifiques s'accordent à dire que leur impact est minime, il faut tout de même reconnaître que chacune d'entre elles offre un intérêt nutritionnel particulier. Les eaux riches en calcium sont conseillées à ceux qui ont un besoin élevé de ce sel notamment les enfants, les adolescents, les femmes enceintes et allaitantes et les personnes âgées. En outre, elles contribuent à la formation des os et des dents ainsi qu'au bon déroulement de la coagulation sanguine.

Les eaux riches en magnésium conviennent à tout le monde même si les véritables sources sont les fruits et les légumes. Les eaux riches en sodium sont nécessaires à toutes les personnes car elles favorisent la bonne transmission de l'influx nerveux, mais on doit limiter la consommation de ce sel.

Les eaux riches en fluor sont nécessaires aux dents et aux os.

Pour conclure, nous dirons que les vertus des eaux minérales sont de plus en plus reconnues; en dépit du « petit » budget à mettre en place pour les acquérir, le nombre de bouteilles vendues explose.

Par Ange KOUNKOU

Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo

ZAMBIE/DISPARITION

Le président Michael Sata s'est éteint

Le chef de l'État zambien 77 ans, gravement malade depuis plusieurs mois, a succombé le 28 octobre à Londres. Une santé précaire qui l'a tenu longtemps à l'écart de la scène publique et générait une bataille de succession à la tête de ce pays grand producteur de cuivre.



Michael Sata photo DR

Surnommé « le roi cobra » pour son franc parler dans l'arène médiatique, Michael Sata avait quitté la Zambie le 19 octobre pour des soins médicaux dans la capitale britannique. C'est ce qu'indiquait un bref communiqué officiel diffusé à l'époque. Il était accompagné par sa femme et quelques membres de sa famille. Aucune autre information n'avait été donnée depuis et on ignore toujours la nature de sa maladie. Des informations circulaient depuis longtemps selon lesquelles Michael Sata était gravement malade. Il n'avait pas été vu en public depuis son retour de l'Assemblée générale des Nations unies le mois dernier à New York, où il n'a pas pu prononcer son discours.

La prochaine élection présidentielle n'était pas prévue avant 2016 mais la dégradation de l'état de santé du président attisait depuis des mois des rivalités au sein de son parti, le Front patriotique. La présidence par intérim devrait être assurée par le ministre

de la défense Edgar Lungu, qui a récemment assuré cette fonction, ou par le vice-président, Guy Scott. Né en 1937, Michael Chilufya Sata, père de huit enfants, a vu le jour dans l'ancienne Rhodésie du Nord. Catholique fervent, il a travaillé comme officier de police, cheminot et syndicaliste durant l'époque coloniale. Après l'indépendance, il a vécu à Londres où il était employé comme bagagiste dans les chemins de fer. Michael Sata est entré en politique dans les années 1970 et fait carrière jusqu'à devenir gouverneur de Lusaka (capitale du pays) en 1985. Rapidement, il gagne alors une réputation de travailleur acharné et d'homme d'action aux accents populistes. Mais connu aussi pour son caractère autoritaire et saillant ainsi que son parler mordant, ses détracteurs l'avaient alors surnommé le roi Cobra. Après trois tentatives ratées, Michael Sata devient président de la République zambienne en 2011. Il est le second président zambien mort dans l'exercice de ses fonctions.

Yvette Reine Nzaba





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- Acer Aspire E1-570
- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



VATICAN

Une conférence des chômeurs et des précaires !

Venus des cinq continents les travailleurs précaires, les mal-payés ou les pas-du-tout payés et les sans-travail se réunissent en congrès autour du pape

Il n'y a sans doute pas eu dans l'histoire beaucoup de réunions où les chômeurs et les travailleurs précaires aient pris la parole pour eux-mêmes ! Les instances internationales multiplient les assemblées d'experts. Il y est toujours brassé des questions et de concepts décrivant la situation de ceux qui sont sans travail ; de parler d'eux à leur place ; de projeter à l'ordinateur ce qu'il faut faire pour eux. Le Vatican a voulu combler une lacune en ne se substituant pas à ceux qui vivent les situations de précarité les plus diverses.

Et il n'est sans doute pas étonnant que l'idée soit née dans la tête d'un haut-prélat africain, le cardinal ghanéen Peter Kodwo Appiah Turkson, en charge au Vatican du Conseil pontifical (ministère) Justice et paix. C'est lui qui a eu l'idée de ce congrès pudiquement appelé « Rencontre mondiale des Mouvements populaires ». Le cardinal a expliqué que l'inspiration lui en est venue du pape François lui-même qui, à plusieurs reprises, a stigmatisé le fait que les nations pouvaient courir tout de suite sauver des banques en faillite, mais traîner les pieds dès qu'il était question de sauver des vies humaines.

« Sa constante préoccupation pour accompagner la lutte et les efforts des exclus a poussé à la tenue de cette rencontre. Nous souhaitons porter vers Dieu, vers l'Eglise et vers le monde les voix de ceux qui sont sans voix », a-t-il indiqué au cours de cette rencontre de trois jours ouverte lundi. Dans l'assemblée des participants on compte bon

nombre de personnes vivant des situations d'injustice flagrante, tels les paysans sans terre d'Amérique du Sud. Même M. Evo Morales, premier amérindien à devenir président en Bolivie, prend part à cette rencontre. Aussi n'est-il pas étonnant qu'en rencontrant ces personnes ce mardi, le pape François ait dénoncé le fait que le monde contemporain passait résolument à côté de réalités qui perpétuent le mal par des solutions maladroites et peu soucieuses de l'homme. « Notre rencontre répond à un désir très concret qui devrait être accessible à tous mais qui malheureusement s'éloigne toujours un peu plus pour la majorité : une terre, un toit et un travail », a expliqué le pape.

« Une terre, un toit, un travail, pour lesquels vous vous battez, sont des droits sacrés. Les réclamer n'a rien d'inédit, c'est la doctrine sociale de l'Eglise », a relevé le pape argentin. « C'est étrange mais si j'en parle, il en ressort pour certains que le pape est communiste », a-t-il ajouté. Il s'agit communément de « remettre la dignité de l'homme au centre et de construire sur ce pilier les structures sociales de substitution dont nous avons besoin », a-t-il soutenu.

Pour lui, « il faut le faire avec détermination, mais aussi avec intelligence. Avec ténacité, mais sans fanatisme. Avec passion, mais sans violence ». Voilà qui semble résumer en quelques mots la pensée et la démarche personnelles d'un pape qui a suscité quelque perplexité dans les milieux conservateurs où certains continuent de se demander s'il est communiste ou s'il pousse seulement à une lecture contemporaine du message de la Bible sur l'homme.

Lucien Mpama

Le président Yoweri Museveni reçu par le pape François

Le président ougandais a été reçu en audience par le Souverain pontife. Les deux personnalités ont échangé sur les questions de paix et de sécurité en Afrique, exceptées celles qui fâchent.

C'est une visite très protocolaire dans les formes : le président Yoweri Kaguta Museveni a été reçu par le pape François au Vatican lundi matin. Ensuite le chef de l'Etat ougandais s'est rendu à la Secrétairerie d'Etat où il a conféré avec le cardinal-secrétaire d'Etat (Premier ministre) qui avait à ses côtés l'archevêque français Dominique Mamberti, en sa qualité de secrétaire du Saint-Siège pour les Rapports avec les Etats (ministre des Affaires étrangères). Cela fait partie du protocole. Le communiqué diffusé à l'issue de ces différents entretiens relève, lui aussi dans les formes habituelles du protocole, que les entretiens « ont permis d'aborder certains aspects de la vie du pays, de constater la qualité des relations entre les deux parties ainsi que l'importance du rôle que joue l'Eglise catholique par le biais de ses institutions éducatives, sociales et sanitaires ».

En clair, il n'existe pas de nuage sérieux dans les relations entre le Vatican et l'Ouganda, le premier pays africain que visita un pape (pape Paul VI, en juillet 1969). Mais la vérité est que l'Ouganda est un pays contrasté même aux yeux de l'Eglise, surtout pour son rôle dans la sous-région des Grands Lacs. Peu après le génocide rwandais, beaucoup d'anciens réfugiés rwandais établis de longue date

en Ouganda, à commencer par le président Paul Kagame lui-même, regagnèrent leur pays. Mais aujourd'hui, le pays apparaît comme la terre de naissance de rébellions qui ont ensuite débordé chez les voisins. La plus ancienne est sans doute celle de la sanguinaire Armée de résistance du Seigneur (LRA) que dirige aujourd'hui l'insaisissable Joseph Kony que l'on dit réfugié quelque part en Centrafrique. Toujours à partir de l'Ouganda, une autre redoutable milice s'est développée, les ADF-Nalu (Forces démocratiques alliées - Armée nationale de libération de l'Ouganda) qui sévissent avec une barbarie sans nom en République démocratique du Congo. Dirigées par Jamil Mukulu, un chrétien ougandais devenu musulman et épaulé par le redoutable Hood Lukwago, cette organisation est placée sur la liste américaine des organisations terroristes. Les pays voisins, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine en particulier, se plaignent de ce que les mouvements terroristes ougandais naissent sur un territoire et vont semer la mort chez les autres, y transposant les raisons de leur existence et les méthodes de leur survie.

L'Ouganda semble disposé aux mouvements de rébellion aux fondements religieux et synchrétiques.

L'Armée de résistance du Seigneur n'ambitionne rien d'autre que d'appliquer par la force les 10 commandements de la Bible, une sorte de mouvement djihadiste chrétien ! Sa fondatrice, Alice Lakwena, tantôt prophétesse, tantôt guérisseuse mystique, lui donna l'ancien nom abandonné de Mouvement du Saint-Esprit. À sa mort en 2007 (au Kenya) Joseph Kony, son cousin ou son apôtre, a pris le relais. Il est aujourd'hui traqué par les spécialistes américains de guérilla dans les forêts de Centrafrique.

De tout cela, il n'a pas été question durant la visite du président ougandais au Vatican. Pas plus qu'il n'a été fait allusion au rôle déstabilisateur que des voisins accusent son pays de jouer dans la région des Grands Lacs. À moins que la phrase, « les parties ont échangé leurs points de vue sur certaines situations internationales, tout particulièrement sur les conflits en cours en Afrique » contenue dans le communiqué final ne cache une allusion à cette situation. Il n'a pas davantage été question de la loi contre l'homosexualité qui a littéralement fait hurler les lobbys en Occident.

Le président Yoweri Museveni a offert au pape François un livre sur « La lutte pour la liberté et l'indépendance » de l'Ouganda...

L.Mp.

PARIS

« L'entrepreneuriat au Congo » à la Librairie-Galerie Congo

La Librairie-Galerie Congo a accueilli une soirée-débat autour du thème, « l'entrepreneuriat au Congo », axée sur un entretien entre Véronique Mankou, PDG de VMK et Patrice Passy, directeur associé de DB Conseils. Le débat a été suivi du vernissage de l'exposition de photographies de Baudoin Mouanda et Véra Kempf, « Made in Congo ».

A l'heure où de nombreux Congolais de la diaspora envisagent de rentrer au pays pour monter des projets entrepreneuriaux, la Librairie-Galerie Congo inaugure un cycle de rencontres « Pacours, rencontres interculturelles » afin d'aborder les thématiques liées au retour au bercail.

Pour la séance inaugurale de ce cycle de rencontres, la Librairie-Galerie Congo a accueilli le jeune entrepreneur congolais Véronique Mankou, exemple selon nos confrères du journal français Le Monde « de la réussite Made in

Brazzaville ». Véronique Mankou est le président directeur général de VMK, une entreprise congolaise créée il y a cinq ans, connue pour avoir mis sur le marché la première tablette tactile conçue en Afrique en 2011.

Véronique Mankou est revenu sur son parcours au cours d'un échange avec l'assistance nombreuse venue à la Librairie-Galerie Congo. Le jeune entrepreneur âgé à peine de 28 ans a reconnu être arrivé là où il en est : « grâce aux gens qui m'entouraient ». Celui qui a fait toutes ses études à Pointe-Noire a été contaminé par le virus entrepreneurial pendant ses études. « Je suis arrivé en BTS en cours avec des gens plus âgés qui ne rêvaient que de créer leur entreprise », a-t-il expliqué. Véronique Mankou, alors étudiant gagne ses premiers millions de francs CFA en revendant à une société française, le service web d'agrégation de contenus qu'il avait créé. Aujourd'hui, il n'oublie pas ses débuts de jeune entrepreneur et, a créé à Brazzaville, il y a un an un incuba-

teur de start-up, Bantu Hub, pour aider les jeunes à concrétiser leurs projets d'entreprise. La structure peut accueillir 40 postes de travail financés par des entreprises.

Véronique Mankou a également exposé ses ambitions pour son entreprise: « Nous voulons être une entreprise africaine et pas seulement congolaise ». Il préconise s'installer en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et au Cameroun. Une usine de production devrait également voir le jour au Congo en décembre prochain. Car, les coûts de production et notamment de la main d'œuvre s'étant beaucoup renchérissés en Chine. L'objectif affiché étant de devenir numéro un en Afrique dans dix ans et être coté en bourse à Wall Street dans cinq ans.

Véronique Mankou ambitionne également de professionnaliser le recrutement des collaborateurs en passant par un cabinet afin de s'adjoindre les « bons talents » dans son expansion. Le personnel de VMK, décrit par son capitaine comme une « équipe de jeunes

rêveurs », est bien implanté dans le monde réel lorsqu'il s'agit de travailler, puisque Véronique commence ses journées dès 3 heures du matin pour être en phase avec les unités de production basées en Chine. Parmi les défis auxquels sont confrontés les entrepreneurs africains, le jeune entrepreneur a mis en exergue la diversité des réalités africaines. En effet, alors que bien souvent on envisage le continent comme un bloc, Véronique Mankou, qui amorce son expansion hors des frontières nationales, rappelle que : « l'Afrique c'est 54 petits marchés ». L'autre défi de taille est celui de l'absence de normes sur le continent qui fait douter de la qualité des produits « Made in Africa ».

Véronique Mankou a par ailleurs deux livres en préparation, l'un porte sur l'entrepreneuriat en Afrique et le second qui aborde la question de comment faire du Congo une terre de technologie. Il a enfin encouragé l'auditoire et la diaspora congolaise à se renseigner avant de lancer tout projet au Congo où

« beaucoup de choses ont changé ».

Le vernissage de l'exposition « Made in Congo », a mis en exergue le problème du manque de visibilité des productions nationales. Cette exposition de photos présente une mosaïque de sept personnalités et histoires entrepreneuriales du Congo d'aujourd'hui. Ces producteurs sont également confrontés aux problèmes de distribution et de débouchés, les Congolais préférant souvent ainsi que l'observait le photographe Baudoin Mouanda, consommer des produits étrangers plutôt que des biens produits localement. L'exposition de photos Baudoin Mouanda se poursuivra jusqu'au 14 novembre. Les clichés sont en vente au prix de 180 dont 20% seront reversés aux sept entrepreneurs présentés. Baudoin Mouanda, co-fondateur du collectif de photographes congolais Génération Elili a reçu de nombreux prix pour son travail dont le Prix de la Francophonie en 2013.

Rose-Marie Bouboutou

ÉCONOMIE MONDIALE

La Russie et la Chine abandonnent officiellement le pétrodollar

Les deux pays s'engagent à livrer désormais leurs produits gaziers et pétroliers sur le marché mondial en devises nationales. Les termes d'un accord conclu par les deux pays dans ce sens ont été rendus publics le mardi 28 octobre par les médias russes.

Selon RIA Novosti qui a révélé l'information, le gouvernement russe a d'ores et déjà expédié deux navires vers l'Europe avec à leur bord 80 000 tonnes de pétrole en provenance de Novoportovskoye, un champ d'extraction situé dans l'Arctique. Ces livraisons seront réglées en roubles et non en dollars, une transaction qui n'a jamais existé. À en croire la même source, la Russie livrera aussi prochainement du pétrole via le Pipeline Est-Sibérien/ Océan Pacifique (ESOP) à destination de la Chine. Cette fois, l'échange sera réglé en yuans chinois. Des analystes estiment déjà qu'il s'agit-là d'une mesure de protection de la Russie consécutive aux sanctions prises par les USA à son encontre. « Il semble donc que le seul résultat tangible de la politique de sanctions contre la Russie soit un véritable ébranlement de l'hégémonie du dollar

US dans les transactions internationales et une remise en question enfin ouverte de son rôle de monnaie de réserve planétaire. Une hégémonie jamais contestée depuis 1945 », souligne l'un des analystes.

Désormais, la Chine et la Russie, respectivement premier et deuxième producteur de pétrole et de gaz de la planète, vont réaliser leurs échanges dans leurs devises respectives.

Un développement qui redéfinit complètement l'ordre politique et économique international. « Cette position adoptée par la Russie et son alliée, la Chine, contre la monnaie américaine va certainement contraindre les importateurs européens de gaz et de pétrole russes à régler Moscou en roubles. Et convaincre d'autres pays producteurs d'imiter la Russie », a averti un autre analyste dans RIA Novosti, un média russe. Et d'ajouter : « Moscou entend donc, avec l'appui de la Chine, mettre un terme à l'outil de domination de la puissance américaine en le détruisant à sa base ».

Fiacre Kombo
(Stagiaire)

Réseau d'Agences Allianz :

BRAZZAVILLE

Agent Général DIOKSON
1416, Avenue Loutassi - Plateau des 15 ans
Brazzaville - République du Congo
Tél. : +242 06 404 99 30 (Standard)
Email : g.diokouandi-allianz@diokson.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54
+242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

POINTE-NOIRE

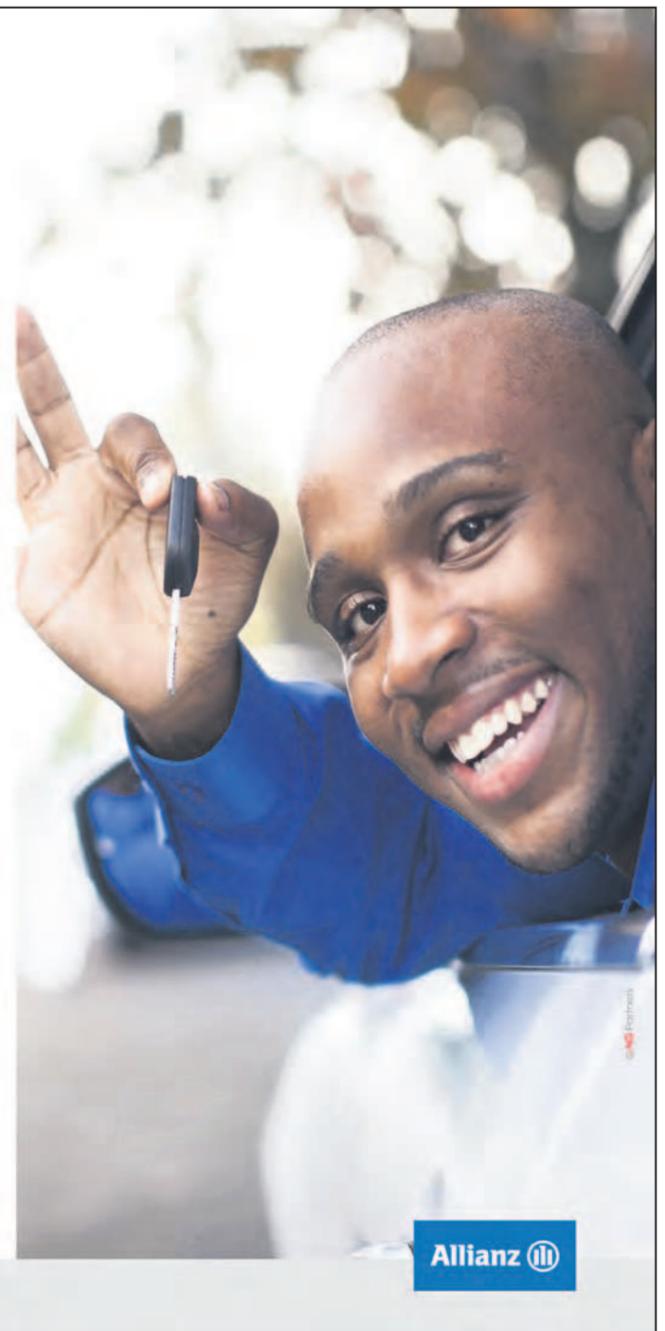
Agent Général MANTOT - SCAR
29, Av. de Mangoungou
B.P 4805 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 622 78 69
Email : mantoteric@yahoo.fr

Agent Général LG Conseils
111, Av. Moe Vangoula
B.P 207 Pointe-Noire
République du Congo
Tél. : +242 06 818 20 60
Email : service.production-allianz@lgc-cg.com

Allianz Congo Assurances
Siège social : Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pombellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

www.allianz-africa.com

SA au capital de 1.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte uniforme OHADA
RCCM : CG/PNR/12B387 / NIU : M2012110000051083



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DHL EXPRESS CONGO RENFORCE SA FLOTTE pour répondre à la demande croissante des clients

DHL Express Congo, la compagnie leader du secteur du transport express international et de la logistique, a présenté une nouvelle flotte de véhicules dans le but de répondre à la clientèle locale et internationale qui ne cesse de croître. Paul Patrice MOUDIKI, Country Manager de DHL Express Congo, explique que dans un environnement économique concurrentiel, le transport routier spécialisé est toujours crucial pour répondre aux divers besoins de la clientèle en matière de logistique. « L'augmentation du volume de colis à livrer a entraîné la nécessité d'accroître la taille de la flotte et d'introduire des véhicules spécialisés permettant d'optimiser les niveaux de service. »

« Les facteurs tels que l'efficacité énergétique accrue, la sûreté et la fiabilité des véhicules, la grande capacité de chargement, la facilité de rangement et de livraison des colis, ainsi que le confort dans la cabine du chauffeur, ont été les principales conditions clés lors du choix des véhicules », fait remarquer Mr MOUDIKI.

« La Mercedes Sprinter est conçue pour permettre un accès plus facile à la cabine du chauffeur, avec une porte coulissante qu'on peut verrouiller entre la cabine et l'espace de chargement, un siège passager qu'on peut plier pour laisser descendre un passager de la cabine, un berceau de scannage pour lire les codes-barres sur les colis, des étagères pour aider à la planification du chargement, ainsi que des portes arrière qui s'ouvrent sur toute la hauteur de la Mercedes à 280 degrés. Les modèles témoins testés ont révélé que l'espace supplémentaire, le système d'étagère pliable et la porte interne permettaient également d'améliorer considérablement le temps du chauffeur ».



Paul ajoute que les nouveaux véhicules sont plus respectueux de l'environnement avec de faibles émissions de CO2 ; ce qui aura un impact positif sur les émissions de carbone de la compagnie. Les véhicules sont également équipés d'un GPS pour aider à optimiser la planification des itinéraires, ainsi que de caméras de vue arrière et d'une climatisation pour la sécurité et le confort du chauffeur. Paul Patrice MOUDIKI dit que la compagnie est aussi dans un processus de remplacement de tous les véhicules de la flotte actuelle pour répondre à la croissance à venir ; ce qui devrait s'achever d'ici à la fin de l'année 2014. Ces différentes évolutions montrent les investissements que la compagnie fait au Congo et la demande croissante de services logistiques dans le pays. L'avènement des technologies et du e-Commerce, suscités par les consommateurs qui utilisent Internet pour faire les affaires, demande de plus en plus qu'un plus grand volume de marchandises

soit transporté le même jour.

« Nous comprenons que pour parvenir à une croissance nous devons nous assurer que nos employés disposent des ressources adéquates afin de maintenir l'excellente qualité de nos services. Le remplacement de notre flotte permettra à nos chauffeurs de répondre à ces attentes », conclut Mr MOUDIKI.

Contact média:

Lilian Kanyi, Responsable Marketing et Communication - Zone Afrique de l'Est et du Centre
Tel: +254 (20) 711 017 175
Mobile : +254 719 411 875
Email: lilian.kanyi@dhl.com
DHL - La compagnie de logistique du monde

DHL est le leader mondial du marché dans le secteur du transport et de la logistique et « La compagnie de logistique du monde ». DHL engage son expertise dans la livraison express de colis à l'échelle internationale et nationale, dans le fret aérien et maritime, dans le transport terrestre et ferroviaire, ainsi que dans la fourniture de solutions liées aux contrats et au commerce électronique tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Un réseau mondial composé de plus de 220 pays et territoires et d'environ 315 000 employés à travers le monde offre aux clients un service de qualité supérieure et une connaissance des réalités locales pour satisfaire à leurs besoins concernant le transport maritime et la chaîne d'approvisionnement. DHL assume sa responsabilité sociale à travers la protection de l'environnement, la gestion des catastrophes et la promotion de l'éducation.

DHL fait partie du groupe Deutsche Post DHL. Le groupe a généré des recettes de plus de 55 milliards d'euros en 2013.

Plus d'informations sur: www.dpdhl.com

Images d'archives disponibles: http://www.dpdhl.com/en/media_relations/media_library.html

BAD

Plus d'un Africain sur trois fait désormais partie de la classe moyenne

Selon une étude de la Banque africaine de développement (BAD), plus d'un Africain sur trois fait désormais partie de la classe moyenne. Un résultat qui intervient après une décennie de hausse de niveau de vie qui va perdurer avec la forte croissance économique.

34% des 1,1 milliards d'Africains, soit 370 millions de personnes, appartiennent à la classe moyenne selon les standards africains (entre 2,2 et 20 dollars/jour), un chiffre qui devrait atteindre 42% d'ici à 2060, à en croire la BAD. L'éco-

nomiste en chef de la BAD, Mthuli Mcube, a expliqué « *qu'il y a une classe moyenne stable et elle augmente, c'est une incitation forte pour le développement en Afrique* ».

Selon le Fonds monétaire international (FMI), l'Afrique connaîtra une croissance de 5,1% en 2014, contre 4,3% en 2013, et 5,8% en 2015, grâce à une hausse des investissements dans les ressources naturelles et les infrastructures. La crise économique actuelle ne freinera pas la hausse de la classe moyenne en Afrique qui contribuera à la croissance et au développement. Les pays ayant un secteur privé robuste

ont la classe moyenne la plus importante, indique cette étude qui inclut 77% de la population d'Afrique du Nord. La surprise vient de l'Afrique centrale, qui totalise 36% des habitants appartenant à la classe moyenne, qui occupe la seconde place, suivie du sud de l'Afrique (Afrique du Sud y compris), en troisième place l'Afrique de l'Ouest, à égalité, avec 34% des habitants.

L'Afrique de l'Est occupe la dernière place, avec un quart à peine de la population appartenant à la classe moyenne.

L'étude a été menée à travers 37 pays dans 800 000 foyers, et couvre une période de 20 ans.

Elle conclut que la plupart des pays ont connu une augmentation de leur classe moyenne dans la décennie écoulée. Cependant, ces nouveaux membres de la classe moyenne devront apprendre à faire des économies, étant donné que la plupart des gens n'ont pas la discipline de l'économie. L'étude note qu'en Afrique du Sud, la classe moyenne noire a dépassé en nombre la classe moyenne blanche, en raison de la politique de discrimination positive. Quant au Nigeria, première économie d'Afrique, la classe moyenne se développe particulièrement dans le sillage du secteur bancaire et des télé-

communications, en pleine expansion.

Certains pays par contre ont connu une tendance inverse, notamment l'Égypte où une partie de la classe moyenne est passée dans la classe supérieure, et à Madagascar. Outre le revenu, l'appartenance à la classe moyenne africaine dépend de la possession de certains biens, tels que le téléviseur, la voiture, le réfrigérateur, le type de revêtement du sol et la présence de toilettes dans l'habitation, l'accès à l'électricité et à l'eau potable, selon les critères retenus par l'étude.

Noël Ndong

Le monde en bref

Algérie : inauguration de l'usine de fabrication des véhicules Mercedes-Benz

Dans une première étape et durant les premières années, l'usine fabriquera différents types de véhicules utilitaires et 4x4 destinés à des usages civils. La production théorique annuelle est de 6.000 véhicules de type « Mercedes Spinter » destinés à tous les usages, 2.000 véhicules 4x4 de type « G-Class » de la catégorie « G » destinés à des usages militaires et paramilitaires.

L'usine qui s'étend sur une superficie de 104 hectares dont 44 bâtis, a été inaugurée le 26 octobre, par le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'État-major de l'ANP.

Elle comprend un centre de formation dans la technologie automobile. Ce dernier est composé d'une salle pédagogique, d'un laboratoire d'apprentissage des langues allemande et anglaise, six salles de cours, une salle de conférences multimédias ainsi que des ateliers de mécanique et un bloc administratif.

Mali : la Minusma se dit chagrinée par les propos de Jean-Yves le Drian

Lors de sa visite en fin de semaine dernière au Mali, le ministre français de la Défense a estimé que « *le nord du Mali était fragilisé parce que la Minusma n'avait pas été au rendez-vous au moment où il le fallait* ».

Au Mali, les propos de Jean-Yves le Drian n'ont pas été appréciés par la mission des Nations unies (Minusma). « *On ne comprend pas trop ce qu'il a voulu dire* », a indiqué un cadre de la force onusienne.

La contradiction se situe au niveau des chiffres. Une source française indiquait récemment que seuls 22% des casques bleus de la force de l'ONU sont déployés au-delà de la boucle du fleuve Niger. Une contre-vérité, répond la force onusienne dans un communiqué, avançant le chiffre de 80%, soit précisément 6 600 casques bleus sur les 8 250 que compte la mission.

Constitution au Burkina Faso : l'UE appelle au sens de responsabilité tous les acteurs politiques

Dans une déclaration rendue publique le 27 octobre, l'Union européenne dit suivre avec attention les développements de la vie politique burkinabé, et tout particulièrement depuis la tenue du Conseil des ministres extraordinaire du 21 octobre dernier, qui a enclenché une procédure de révision de la Constitution.

En outre, l'Union Européenne rappelle son attachement au respect des dispositions constitutionnelles en vigueur ainsi qu'aux principes définis par l'Union africaine et la CEDEAO sur les changements constitutionnels.

Elle invite chacun à « *contribuer à la libre expression des opinions dans un climat apaisé, ouvert et respectueux des différences, renforçant ainsi l'unité nationale et le consensus politico-social* ».

Yvette Reine Nzaba

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'Ocde critique la lenteur de la France dans l'exécution des recommandations

L'Ocde marque son étonnement sur la lenteur de la mise en oeuvre par le gouvernement français des recommandations sur la corruption d'agents publics étrangers.

L'Organisation critique aussi la question de la corruption trans-nationale concernant les entreprises françaises actives à l'étranger, dans une déclaration publiée le 23 octobre.

Elle salue par contre des réformes dont la création d'un Parquet national financier, mais regrette par ailleurs, l'inexécution d'une partie des trente trois recommandations du groupe de travail, contrairement à l'engagement de la France.

Déjà, au printemps dernier, la Commission européenne avait adressé des reproches de la même nature à la France, dans le cadre de son premier rapport anti-corruption. À l'instar de la Commission européenne, l'Ocde, « *reproche à la France de ne pas garantir au ministère public d'exercer son pouvoir en dehors de toute influence du pouvoir politique* » et s'interroge t-elle sur le maintien du secret-défense qui continue de faire obstacle à certaines enquêtes, alors qu'il devrait être levé, de n'avoir pas systématisé l'incrimination dans le trafic d'influence international.

Si l'Ocde salue l'ouverture de plusieurs affaires depuis

2012, elle marque cependant son étonnement du fait qu'aucune condamnation définitive n'ait jamais été prononcée en France, sur 24 nouvelles affaires de corruption d'agent public à l'étranger.

« *Aucune entreprise française n'a à ce jour fait l'objet de condamnation définitive en France du chef de corruption trans-nationale, alors que des condamnations de ce chef ont été prononcées à l'étranger contre des sociétés françaises* », s'étonne encore l'OCDE.

Parmi les affaires de corruption en cours d'examen, nombreuses concernent les entreprises du CAC 40. La justice française enquête par exemple sur les affaires de corruption à l'étranger concernant Total en Libye, Veolia au Qatar, Safran au Nigeria, Vinci en Russie, etc. De plus, la lenteur des procédures, les faibles montants des sanctions surprennent l'Ocde.

Par exemple, lors de la livraison de contrats pour les cartes d'identité au Nigeria, un contrat de 170 millions d'euros, la justice française avait condamné la société Safran à payer une amende de 500 000 euros pour des faits de corruption en première instance. En appel, le parquet n'a pas requis de peine à l'égard de la société, en septembre dernier.

N.Nd.

BANGUI

Les activités peinent à reprendre au KM5 malgré les initiatives des autorités locales

Cinq jours après la réunion tenue entre les forces internationales, l'ambassadeur de France en Centrafrique, Charles Malinas, les autorités locales et les responsables des associations du KM5, les activités n'ont pas toujours repris.

Le porte-parole des musulmans du KM5, Ousman Abacar a noté avec regret l'absence des taxis et bus dans le secteur et le comportement de certains Anti-Balaka qui empêchent les vendeurs d'acheminer leurs produits au KM5. Selon Ousman Abacar, les activités ont timidement repris dans le secteur. « Après la réunion tenue la semaine dernière,

les commerçants ont repris leurs activités et la Sangaris a recommencé les patrouilles dans le KM5. Les barricades anti-françaises ont été enlevées, laissant la libre circulation à toute personne », a-t-il dit. « Ce qui freine encore la reprise totale, c'est l'absence des taxis et bus. Sans leur présence, il n'y aura pas d'activités normalement. Nous avons tenu une réunion avec les délégués des taxis motos et nous préparons une rencontre avec le syndicat des taxis et bus sur ce sujet », a annoncé Ousman Abacar. Des habitants du KM5 joints ce lundi 27 octobre, ont déploré le comportement de certains miliciens Anti-Balaka. « Ils

empêchent les gens à venir au KM5. Les vendeuses de légumes sont plusieurs fois dépossédées de leurs produits et argent. C'est notre difficulté en ce moment », a indiqué une habitante à la mosquée centrale du KM5.

Les responsables des Anti-Balaka n'ont pas été disponibles pour donner leurs versions des faits. Une source proche de la coordination a rejeté les faits sur « des éléments incontrôlés qui agissent en leur propre nom en vengeant les exactions perpétrées par des hommes armés du KM5 ».

Mercredi 22, une rencontre avait eu lieu au KM5, afin de tenter de ramener le calme dans le secteur. Cette rencontre avait réuni

l'ambassadeur de France Charles Malinas, le n°3 de l'ex-Séléka Mohamed Moussa Dhaffane, les autorités du 3^e arrondissement et un membre du gouvernement, Mahamat Taïb Yacoub, ministre délégué à l'Élevage.

Le communiqué de presse de l'association de la jeunesse du KM5 en date du 24 octobre indique que « cette rencontre a permis à la jeunesse d'entériner l'Accord de cessation des hostilités dans l'enclave du km5, de rompre définitivement avec la dynamique de confrontation et d'emprunter la voie de la réconciliation, du vivre ensemble, de la sécurité et de la reconstruction de notre cher et beau pays ». « La communauté

musulmane du Km5 s'était montrée hostile à l'égard de la force française Sangaris, depuis début décembre 2013. Cette action ne peut être la bonne nouvelle pour nous, habitants du KM5. Notre souci c'est le retour de la paix entre les Centrafricains », a relevé une participante de cette réunion. La présence de la Sangaris est visible dans le secteur, les alentours et bien évidemment dans tous les quartiers de Bangui, conformément à son mandat. C'est depuis les dernières violences du 8 octobre que les activités sont paralysées dans le secteur du km5. La circulation des taxis et bus est presque inexistante à cause de l'insécurité.

Inauguration du laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire à l'université de Bangui

L'Ambassade de France et l'université ont inauguré mardi 28 octobre le laboratoire d'économie et de sécurité alimentaire, destiné aux étudiants en master professionnel d'économie rurale et management des organisations à la Faculté des sciences économiques et des gestions (Faseg).

Le coût total de la construction et d'équipement s'élève à 40 millions et est supporté par la coopération française. La cérémonie inaugurale, mardi, marquait le début officiel du fonctionnement du laboratoire, construit depuis 2013 grâce au partenariat entre la Faseg et la coopération française à travers l'Ambassade de France en Centrafrique.

Selon le Doyen de la Faseg, Emmanuel Mbétid-Bessane, le laboratoire servira aux trois axes d'activités : le premier axe est la recherche pour répondre à la demande sociale, le deuxième axe est la formation au niveau master et en thèse de doctorat. Le troi-

sième axe touche à tout ce qui concerne l'expertise et le conseil. Selon ce dernier, « Ce laboratoire est accessible aux étudiants en master et en doctorat filière économie rurale et en management des organisations. Mais, les autres étudiants en sociologie, géographie, anthropologie (...) qui s'intéressent à la question du développement rural peuvent être reçus dans ce laboratoire », a précisé le doyen Mbétid-Bessane. L'ambassadeur de France, Charles Malinas, a profité de cette rencontre pour lancer un message aux autres organisations, afin d'appuyer les efforts déjà consentis par la coopération française

dans le cadre des recherches à l'Université de Bangui.

Le président des étudiants de la Faseg, Michaël Kikobet, a reçu avec satisfaction ce laboratoire qui permettra à ses collègues étudiants de bien parfaire leurs études. « Nous remercions la coopération française et notre administration. Nous allons veiller sur ce joyau. Tous les étudiants sont appelés à protéger cette richesse », a-t-il lancé.

Plusieurs autorités de l'Université de Bangui, les membres du gouvernement et représentants de certaines organisations humanitaires ont pris part à cette inauguration.

BRIA

Le préfet sensibilise la population à accueillir les ex-Séléka en cours de déploiement

Le préfet intérimaire, Edmond Sako, appelle les habitants de Bria et des zones environnantes à accueillir les ex-Séléka qui ont quitté Bangui la semaine dernière en destination de Bria. Cette interpellation a été faite sur les ondes de la Radio locale Baragbaké.

« La population et les autorités de la ville doivent se préparer pour accueillir les éléments de l'ex-coalition Séléka, qui viennent afin d'être réintégrés dans la vie sociale », a annoncé

Edmond Sako. Dans sa déclaration, il a souligné que les ex-Séléka qui sont en cours de transfert vont reprendre leurs activités initiales. « Ces combattants vont se réinstaller afin d'attendre le processus du Désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) », a dit le préfet. Les ex-Séléka qui ont quitté le camp de l'ex-Régiment de défense opérationnelle du territoire (Rdot) de Bangui la semaine passée, sont présentement en route.

NDÉLÉ

Les responsables du projet Écofaune visitent ses locaux détruits pendant la crise

Une mission composée des responsables du projet des écosystèmes fauniques du nord-est de Centrafrique (ECOFAUNE), et du sultan de Dar El Couli s'est rendue dimanche 26 octobre à Manovo, village situé à 30 kilomètres de la ville de Ndélé pour visiter les maisons du projet écofaune détruites pendant la crise. L'objectif est d'évaluer les pertes afin d'envisager une reprise des activités.

Plus de soixante-cinq maisons du projet sont détruites par des hommes armés non identifiés. Les tôles, les fenêtres et portes ont été emportées pendant la crise. David Manda, chef du village Manovo a expliqué aux responsables du projet que l'absence des forces de l'ordre et de sécurité, a permis aux personnes malintentionnées de causer le dégât. Ce dernier a aussi souligné que ceux qui ont détruit les locaux du projet sont des hommes armés.

Monsieur Leonel Adoum président des autodéfenses, a noté qu'il avait été torturé par des hommes armés alors qu'il faisait la patrouille avec ses éléments pour protéger les locaux du projet. Les responsables du projet ont lancé un appel aux autorités de ramener la sécurité et la paix dans le pays, afin de leur permettre de reprendre leurs activités de protection forestière. Le Projet Ecofaune vise à améliorer la gouvernance et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, dans une perspective de lutte contre la pauvreté.

Réseau des journalistes pour les droits de l'homme

BERBERATI

Grève des taxis-motos après une répression douanière

Les conducteurs des taxis-motos sont en grève depuis lundi 27 octobre. Une répression des agents de la douane contre des redevables serait à l'origine du mécontentement.

Ces derniers jours, plusieurs motos ont été saisies par des agents douaniers pour le non-paiement des impôts dans la ville de Berberati. Dans la journée de lundi 27 octobre, le délégué des conducteurs des taxis-motos, Daguerre Andipate a mobilisé plus de deux cent conducteurs pour manifester contre la décision de l'administration douanière.

« Nous ne sommes pas contents des douaniers. Ils nous délivrent des quittances de 2002 qui ne sont plus valables. C'est vrai que la force reste à la loi mais le dialogue aussi est primordial. Les responsables devaient nous mettre au courant de cette opération », a-t-il dit.

Cette grève est soutenue par ¾ des conducteurs et propriétaires des mototaxis. Beaucoup ne sont pas d'accord avec la manière à laquelle les autorités ont procédé à ce recouvrement.

Au cours d'une réunion tenue lundi 27 octobre, les douaniers et les responsables des conducteurs des mototaxis ont décidé de procéder

au recensement des mototaxis encore non-dédouanés. Selon Martial Yagaho, commandant de la Gendarmerie et médiateur dans la crise entre les douaniers et les conducteurs des mototaxis, « il est important pour répondre aux besoins de l'État... ».

Cette rencontre a permis une reprise des activités de quelques mototaxis dans la ville. Cependant, d'autres sources indiquent que cette reprise reste encore timide.

La proximité de la ville de Berberati avec le Cameroun a occasionné l'importation clandestine de plusieurs engins à deux roues sur le territoire centrafricain.

PÊCHE

L'absence de surveillance des eaux territoriales, un naufrage pour les économies d'Afrique de l'Ouest

La carence de moyens de surveillance des eaux territoriales des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest compromet leur lutte contre la pêche illégale. Convaincus qu'ils peuvent pêcher au-delà de leurs quotas, certains navires créent un manque à gagner en procédant au pillage des ressources halieutiques.

«Un état de chose qui résulte d'une mauvaise orientation politique. En effet, les revenus issus de la pêche qui pourraient être réinvestis dans des systèmes de surveillance de cette activité sont redirigés vers d'autres secteurs économiques de la région ou perdus du fait de la mauvaise gestion ou de la corruption », a expliqué le Professeur Daniel Pauly de l'université de la Colombie britannique, au Canada. Il souligne aussi qu'entre 10 et 20% des revenus issus du secteur devraient y être réinjectés, mais généralement, « ce pourcentage avoisine zéro ». Daniel Pauly nous apprend par exemple que les pays comme le Bénin, le Togo ou le Nigeria, « ne disposent pas d'un seul navire en bon état affecté à la surveillance de leurs eaux territoriales ». En revanche, s'il reconnaît qu'une mise en place de systèmes de surveillance peut s'avérer coûteuse, il indique que « le prix à payer pour leur absence est également très élevé », et pense qu'il convient à ces pays de peser les avantages offerts par cette surveillance face aux coûts nécessaires à sa mise en place. Il s'agit donc d'un problème de choix à faire.

Noël Ndong

MUSIQUE

Un troisième album de Simbou Vili bientôt dans les bacs

Marie Héléne Yvette Loembe à l'état civil, plus connue sous le nom de scène de Simbou Vili, est une artiste congolaise confirmée qui excelle depuis plus d'une décennie dans la musique tradi-moderne. Installée en France, des rencontres avec les artistes comme Michel Polnareff, Zongo Soul ou encore So Kalmery lui ont permis de mettre le pied à l'étrier et de démarrer une carrière musicale avec, au bout, deux albums et un troisième qui sera dans les bacs en fin d'année.

Ce troisième album qui bénéficie des arrangements des artistes de renom comme Niboma, Théo Blaise Koukou aura une couleur et des influences particulières à celles déjà exploitées par l'artiste. « Je me retrouve dans une autre couleur musicale vu que j'ai composé mes chansons mais avec les arrangements des doyens. Et les gens m'ont dit de faire des supers mélodies, de chanter l'amour et donc là ce sera un album aux couleurs de la rumba mais en même temps je vais imposer les tam tam et la sanza, car j'ai envie d'enrichir notre musique. Je pense qu'on devrait innover notre rumba ».

Ce nouvel album qui aura une couleur féminine sera chanté en vili, kituba, lingala et produit par Alexis Vincent Gomes. Il vient après Mame sorti en 2001 ; Africa si riche en 2011 qui étaient des autoproductions. « Je chante en vili parce que c'est la langue que je maîtrise le mieux mais souvent je chante aussi en pounou, en kituba, lingala et français. Mais dans cet album de huit titres, la majorité des chansons sont en vili. D'ailleurs le titre sera peut-être «Femme noire, femme africaine» et j'aimerais bien chanter avec des artistes femmes sur un titre ».

Simbou Vili est arrivée à la musique depuis le bas âge en accompagnant sa grand-mère au village. Elle fréquentait déjà de jeunes percussionnistes. Puis à Pointe-Noire au quartier Mvoumvou elle est influencée par plusieurs groupes musicaux des jeunes comme Tchessa. Une formation de huit mois au studio de variété lui a permis d'apprendre les notions basiques de la scène et de la danse.

H.D.Ng.

LITTÉRATURE

Henri Djombo signe un nouveau roman

Vous mourrez dans dix jours a été publié chez Hemar et Présence africaine. La dédicace de ce roman d'Henri Djombo a eu lieu le week end dernier à Brazzaville en même temps que la présentation de la réédition de Cœur d'Aryenne de Jean Malonga.



Henri Djombo, au centre, entouré des critiques littéraires

Vous Mourrez dans dix jours met au centre le personnage incarné par Joseph Niamo, un jeune brillant chef d'entreprise qui reçoit une lettre anonyme dans laquelle on lui annonce sa mort dans dix jours. Il se recroqueville dans sa chambre à coucher et laisse libre cours à ses pensées. Il nourrit des sentiments qui l'entraînent vers une mort anticipée.

Selon le critique Martin Lemoitié, ce roman est traversé par quelque chose de morbide et il y a lieu de demander pourquoi la mort en constitue le cœur, « car l'itinéraire spirituel qui marque la fin de chacun sur terre est la mort. Mais quand on l'annonce cela devient terrible. Il s'agit de la mort sociale parce qu'à la fin on parle de l'exilé et du reclus car le personnage choisit l'exil. »

Vous mourrez dans dix jours est un suspense du début à la fin. La dimension symbolique du roman y est très marquée. D'abord par une esthétique du contraste que pratique Henri Djombo ensuite celle de l'opposition. « Dans ce roman, on peut faire la différence entre ce qu'il appelle les énergies positives et les énergies négatives », dit le critique.

Les propos de l'auteur « Je chauffé à cent degrés à cause de l'émotion que de brillantes interventions ont causée avec des mots d'une chaleur insoutenable. Après la célébration de ces deux ouvrages, je vois à travers vos regards l'amour que vous témoignez pour le livre. C'est tout un encouragement car nous avons besoin du soutien du public. Lorsque j'écris un livre,

je l'oublie et il ne m'appartient plus mais plutôt au public. « Vous mourrez dans dix jours » est une dissertation, la copie est là », a déclaré Henri Djombo.

Au cours de cette cérémonie un diplôme d'honneur a été remis à Christiane Diop, épouse d'Alouin Diop fondateur de la maison d'édition Présence africaine. C'est cette maison qui avait édité en 1953 le premier roman congolais Cœur d'Aryenne de l'écrivain Jean Malonga.

Henri Djombo est un économiste, homme politique, romancier et dramaturge. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages parmi lesquels : Mort Vivant, Lumières des temps perdus, Sur la braise ou La traversée.

Hermione Désirée Ngoma

ÉBOLA

Des artistes musiciens africains se mobilisent contre l'épidémie

« Africa stop Ebola », c'est le nom du single du collectif des musiciens africains. Chanté en français et en langues vernaculaires des régions concernées, cet album a un seul objectif : sensibiliser les populations plus ou moins touchées par ce virus surtout quand on sait que l'analphabétisme est un facteur de risque.

Ce collectif est composé de douze artistes musiciens africains sous la direction de l'Ivoirien Tiken Jah Fakoly Face à ce désastre, les musiciens africains n'ont pas croisé leurs bras. Ils ont pensé jouer leur partition pour dire «Stop» à cette pandémie.

«Ébola tue et n'a pitié de personne», clament ces artistes qui, en chœur, affichent leur optimisme : « Ebola est notre ennemi invisible, il faut avoir confiance aux docteurs car, ils vont vous aider. Il y a de l'espoir d'arrêter Ebola ».

Un chant qui reprend les consignes d'experts sur les précautions sanitaires et hygiéniques à respecter. Ebola ne se transmet

pas à l'air libre mais uniquement par contact des liquides tel que le sang, la sueur et, éventuellement lors des relations sexuelles.

maux morts, ne pas embrasser ni saluer le malade, etc.

Plusieurs chanteurs africains ont participé à l'enregistrement de ce



La pochette du single « Africa stop Ebola »

Le single « Africa stop Ebola » véhicule aussi le message d'abstinence.

Il incite les populations à se protéger contre le virus, à ne pas toucher les malades, ne pas se rapprocher des morts, ne pas avoir de contact avec la sueur de la personne infectée, ne pas avoir des rapports sexuels avec le malade, ne pas manger la viande de chasse, ne pas manipuler les ani-

single à savoir : Amadou et Mariam, Salif Keita, Didier Awadi, Barbara Kanam, Mory Kanté, Tiken Jah Fakoly, Oumou Sangaré, Kandia Kora, Sia Tolno, Marcus de Banlieuzart et Mokobé. « L'enregistrement de cette chanson s'est passé avec beaucoup de passion. Nous étions tous motivés, contents et heureux de le faire », a indiqué Mory Kanté.

Rosalie Bindika

DOING BUSINESS 2015

L'autre son de cloche

La RDC est classée dans le top dix des pays réformateurs mais certains analystes restent prudents car, en dépit des discours plutôt optimistes notamment celui de la Banque mondiale (BM), l'on constate que sa position à la 184ème place n'a pas bougé quoiqu'il ait gagné en performance.

En effet, la distance à la performance établie à une échelle de 100 montre une évolution intéressante de la RDC dans l'ensemble des critères hormis le raccordement à l'électricité. Les rapports successifs ont présenté les chiffres suivants : 31 (2010), 34 (2011), 35 (2012), 36 (2013), 38 (2014) et 40 (2015). Certes, le pays est encore loin d'atteindre la performance totale établie à 100. Toutefois, en dehors de cette information complémentaire, la position du pays dans le classement n'a pas bougé. Les décideurs congolais peuvent se prévaloir d'avoir lancé des réformes courageuses mais il se pose un problème quant à leur application effective. Chaque année, les 189 économies examinées par le Doing Business fournissent des efforts similaires pour améliorer leur climat des affaires et des investissements, ont-ils rappelé. Tout se jouerait sur la capacité de chacun des pays à mettre en œuvre les différentes réformes. La RDC aurait-elle un rythme plus lent que les autres pays ? Difficile de répondre à cette question. Le

pays a connu sa plus belle avancée dans l'indicateur « création d'entreprise », soit 16 points en plus. Il est passé de la 188ème à la 172ème place. C'est d'ailleurs la plus forte variation enregistrée dans ce rapport 2015. Sur cet indicateur, la RDC s'est rapprochée de l'idéal, selon la BM, établi à 100, en passant de 27 à 58.

Comme quoi, malgré tout, il y a encore du chemin à parcourir

respectivement 2%, 7% et encore 7%. Par ailleurs, il y a des baisses qui ne manquent pas d'interpeller. « L'octroi de permis de construire » a reculé de 9 points, tandis que « l'obtention des prêts » de 6%. Le pays est épinglé également en matière de « paiement des taxes et impôts » (- 4%) et le « commerce transfrontalier » (- 2%). Sur ce dernier point, les analystes contactés ont tenu à rappeler

Indicateur	RDC	Afrique subsaharienne	OCDE
Procédures (*nombre)	7,0	7,8	4,8
Délai (jour)	16,0	27,3	9,2
Coût (% du revenu par habitant)	30,0	56,2	3,4
Capital minimum versé (% du revenu par habitant)	500,0	95,6	8,8

pour atteindre la frontière. Selon ces analystes, le faible impact des différentes réformes se rapportant à la création d'entreprise n'a jamais cessé d'étonner.

La Fédération des entreprises du Congo a fait remarquer en son temps que la combinaison de la création du Guichet unique de création d'entreprise et de l'adhésion à l'Ohada aurait permis au pays de gagner des places. Pas étonnant par ailleurs de voir le ministre du Plan, Vunabandi, remettre en mains propres un document reprenant toutes les réformes officielles de la RDC au directeur des Opérations de la BM lors d'une conférence de presse. Le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété et la protection des investisseurs minoritaires sont les autres indicateurs pour lesquels le pays a enregistré une variation à la hausse assez faible,

que le pays a mis en place également un guichet unique dans le domaine du commerce transfrontalier. En définitive, la douzième édition du Doing Business s'est intéressée à l'efficacité des réglementations pour arriver à estimer la facilité de créer une entreprise, la rapidité d'exécution des contrats, le coût et la simplicité d'une transaction sans oublier la documentation requise pour le commerce. L'analyse a été étendue à la mesure de la qualité de ces réglementations.

L'on annonce déjà pour l'an prochain une amélioration de la méthodologie au niveau de cinq indicateurs : obtention du permis de construire, raccordement à l'électricité, transfert de propriété, paiement des taxes et impôts et exécution des contrats.

Laurent Essolomwa

La RDC améliore sa cote

La Banque mondiale a publié ce mercredi, 29 octobre son rapport Doing Business 2015. Et, la République démocratique du Congo est classée parmi les dix pays du monde qui ont le plus amélioré leur environnement des affaires au cours de l'année.

Les différentes réformes entreprises par la RDC dans le domaine des affaires ont largement influé sur sa position au classement de la Banque mondiale qui, annuellement, évalue le niveau des pays quant aux opportunités d'affaires qu'ils offrent aux potentiels investisseurs. Dans son rapport Doing Business 2015, la RDC se classe en ordre utile sur les 189 pays du monde qui accordent plus de facilités dans le domaine des affaires. Non seulement qu'elle maintient sa position de l'année dernière, la RDC figure aujourd'hui parmi les dix économies couvertes par Doing Business ayant le plus amélioré leur environnement des affaires au cours de l'année en cours. De la création d'entreprise au raccordement à l'électricité en passant par l'obtention de prêts (accès à l'information de crédit), à la protection des investisseurs minoritaires, au paiement des taxes et impôts et à l'obtention de permis de construire (domaines couverts par Doing Business), la RDC a pu tirer son épingle du jeu en se conformant aux exigences de la Banque mondiale, en rapport avec ses réformes économiques. Dans ce rapport, la RDC est félicitée notamment pour avoir allégé les conditions de création des entreprises, par la mise en place du guichet unique. Depuis la réforme de 2013, en effet, 4.200 nouvelles entreprises ont été créées sur l'ensemble du territoire national. La réduction d'autorisations né-

cessaires imposées aux abonnés pour les nouvelles connections ont également pesé dans la balance, autant que l'amélioration constatée dans l'accès de l'information sur le crédit par l'établissement d'un registre du crédit. Ce n'est pas tout. La RDC s'est également distinguée dans le renforcement de la loi sur la protection des investisseurs minoritaires. Dorénavant, il est établi que le conseil d'administration soit informée des opérations entre personnes ou entités apparentées. La même loi autorise par ailleurs les actionnaires à consulter les documents relatifs à ces opérations et de nommer des commissaires aux comptes, chargés de l'examen et de la vérification de telles transactions. Autre fait ayant plaidé en faveur de la RDC, c'est celui d'avoir simplifié les déclarations d'impôt sur le revenu des sociétés et l'abrogation de la loi sur le paiement du montant minimum imposé en fonction de la taille de l'entreprise. Nonobstant l'augmentation du taux de l'impôt minimum forfaitaire appliqué au chiffre d'affaires annuel ainsi que celle des frais liés au permis de construire, des faits que regrette la Banque mondiale, la RDC compte tout de même parmi les pays réformateurs qui, forcent l'admiration de cette institution financière internationale pour avoir engagé des réformes facilitant la pratique des affaires.

A noter que le Tadjikistan, le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, Trinité-et-Tobago, la République démocratique du Congo, l'Azerbaïdjan, l'Irlande et les Emirats Arabes Unis figurent parmi les pays qui se sont le plus améliorés entre 2013 et 2014 dans les domaines couverts par Doing Business.

Alain Diasso

ENTREPRISES

La Cilu et la Sucrerie de Kwilu-Ngongo rassurées sur leur survie

La délégation du ministère de l'Economie et du commerce qui a effectué une descente aux installations de ces deux unités de production les a rassurées sur des mesures gouvernementales réglementant le jeu, qui pourraient leur éviter la disparition.

L'objectif de cette mission conduite du 24 au 26 octobre dans les installations de la Cimenterie de Lukala (Cilu) et la Sucrerie de Kwilu-Ngongo, par le directeur de cabinet, Daniel Mulenda, était de se rendre compte du dysfonctionnement actuel de ces deux entreprises situées dans la province du Bas-Congo.

Il était question, selon un document dudit ministère, de palper du doigt les réalités que traversent ces sociétés dans le cadre du commerce transfrontalier, notamment au niveau du marché de Lufu où l'on déplore les entrées

illicites des marchandises, dans le territoire de Songololo. Parce qu'il était noté que ces entreprises feraient face à une concurrence déloyale des produits qui entrent par ce marché. Les délégations syndicales de ces deux sociétés, qui ont invité le gouvernement à réglementer le trafic commercial aux frontières, ont également souligné le risque, pour ces unités de production, de faire faillite si la situation persistait.

A l'issue de cette mission, le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et du commerce a rassuré ces sociétés de tout mettre en œuvre pour leur éviter la disparition redoutée. Daniel Mulenda a, d'ailleurs, fait remarquer que ces entreprises étaient en train de forcer une porte déjà ouverte, étant donné que le ministre délégué chargé des Finances, Patrice Kitebi, avait signé, le 21 août, un arrêté réglementant le commerce transfrontalier et le commerce in-



Déchargement des sacs de ciment Cilu dans un chantier/Photo John Bompengo-RO

ternational. Cette décision viserait explicitement cette frontière de Lufu où l'on déplore les entrées illicites des marchandises.

Respect de la réglementation Le document du ministère de l'Economie et du commerce a, par ailleurs, souligné le souhait de ces deux entreprises de voir

tout le monde respecter la réglementation en vigueur. Pour cette source, en effet, ces deux sociétés ne s'opposent pas à l'entrée du sucre et du ciment gris importés. Leurs soucis se situeraient, appuie-t-on, au niveau de la concurrence déloyale dont elles sont victimes, du fait du non respect de

la réglementation en vigueur par certaines parties prenantes.

L'administrateur de la Cilu, Hugues Toto, a, quant à lui, lancé un appel aux autorités afin de prendre en considération leurs revendications et à réglementer ce trafic commercial aux frontières, notant que le produit offert par son entreprise est d'une qualité appréciable et que ces deux entreprises visitées contribuent au développement du pays, en payant régulièrement leurs taxes. Il a, par ailleurs, été salué la modernisation de l'outil de production de la Cilu. Par cette action, l'entreprise vise, note-t-on, à atteindre au moins un million des tonnes de ciment gris à l'horizon 2016. Pour la Cilu, cette augmentation permettra d'inonder le marché et de combattre la concurrence déloyale dont elle est victime et qui l'empêche de répondre à ses nombreuses charges.

Lucien Dianzenza

GOMA

L'Acaj dénonce la répression violente d'une manifestation pacifique des partis de l'opposition

L'ONG a fustigé l'utilisation illégale des jeunes délinquants de la rue pour aggraver des manifestants.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) a noté que le 25 octobre, la manifestation des partis de l'opposition dont l'Udps, l'UNC, l'Ecide, RCD-KML, l'Udeef et PCF a été violemment réprimée par la police à la place dite signers. De l'avis de cette ONG, cette répression a été ordonnée par le Maire de la ville, Nason Kubuya accompagné de l'Inspecteur adjoint de la police, Françoise Muryarugerero.

Par ailleurs, selon cette association, il y a également eu utilisation des jeunes délinquants dans cette action menée par la police. « Les observateurs de l'Acaj présents sur les lieux ont noté la présence de plusieurs jeunes délinquants de la rue, communément appelés Maybobo à coté de la police et portant des bâtons. Ils ont conjointement tabassé les manifestants (parmi lesquels figuraient beaucoup de femmes), déchiré les ca-

licots et drapeaux », a souligné cette ONG.

Le bilan établi par Acaj fait état de plusieurs blessés dont onze élèves qui se rendaient à l'école. L'ONG affirme par ailleurs que le chargé de sécurité au sein de l'Udps, Christian Mbokani, a montré ses observateurs, des traces de coups lui administrés par les maybobo. Alors que plusieurs manifestants lui ont rapporté avoir été victimes de l'extorsion de téléphones et des sommes d'argent par des éléments de la police ainsi que des jeunes susmentionnés.

Condamnant la répression violente de cette manifestation pacifique ainsi que l'utilisation des jeunes délinquants de la rue par l'autorité urbaine de Goma, l'Acaj recommande vivement au Gouvernement central de mener une enquête indépendante, impartiale et urgente sur ces événements. « La liberté de manifestation pacifique est un droit fondamental et vital pour l'épanouissement de la personne et de sa conscience politique, ainsi que pour sa participation à la direction des af-



Une manifestation de l'opposition à Kinshasa

faire politiques de son pays. Le gouvernement congolais devra mettre fin aux atteintes de cette liberté constatée de plus en plus à travers tout le territoire national et faire sanctionner leurs auteurs pour rassurer l'opinion qu'il n'entend pas imposer un système dictatorial », a déclaré

le président de l'Acaj Me Georges Kapiamba.

Pour ce dernier, en effet, l'utilisation récurrente des jeunes délinquants « maybobo » par l'autorité urbaine est un acte criminel qui doit faire l'objet d'enquête judiciaire. Ces jeunes, a-t-il souligné, sont souvent employés pour dé-

molir des maisons des particuliers dites constructions anarchiques ou pour de déguerpissement sans décision de justice préalable. « Leur organisation fonctionne actuellement comme une milice privée avec un chef bien connu dans la ville », a soutenu ce juriste.

L'Acaj a noté que ces partis politiques ont, le 22 octobre, informé par écrit le Maire de la ville de Goma de l'organisation, le 25 octobre, d'une manifestation pacifique pour fustiger le massacre de quatre-vingts personnes à l'arme blanche à Beni opéré au cours de la semaine allant du 13 au 19 octobre et l'incapacité du gouvernement à y faire régner la sécurité des personnes et de leurs biens. Selon cette ONG, les organisateurs s'étaient conformés à la législation en la matière pour avoir adressé la lettre au Maire de la ville, contre un accusé de réception, quarante-huit heures avant la manifestation, et indiqué l'itinéraire que la manifestation allait emprunter.

Lucien Dianzenza

La RDC célèbre la journée internationale de l'épargne

À l'instar d'autres pays, la RDC a célébré hier à la place de la reconstruction, ex-place échangeur dans la commune de Limete, la journée internationale de l'épargne (JIE) placée sur le thème « Epargner en RDC pour mon avenir, oui c'est possible ».

Pour cette 4ème édition de la JIE pour la RDC, le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo Mwana Nyembo qui a ouvert les activités marquant la célébration de cette journée en présence des ministres de l'Industrie, petites et moyennes entreprises, Rémy Musungay et Maker Mwangu de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel a souligné que pour encourager l'épargne, la BCC a pris une mesure encourageante de politique monétaire consistant à supprimer le coefficient de la réserve obligatoire pour les dépôts à terme en franc congolais. « La suppression des frais ou charges sur le compte à terme en monnaie nationale procure non seulement plus de pouvoir de création monétaire aux banques commerciales au départ de ce compte mais leur permet aussi de mettre à la disposition du public des produits et services financiers plus rémunérateurs liés aux comptes à terme en monnaie nationale », a-t-il fait savoir.

En sus de cette mesure, poursuit Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, la BCC s'engage à poursuivre son action et à participer à l'élaboration d'une stratégie nationale de l'éducation financière visant la conscientisation aux bienfaits individuels et collectifs de l'épargne.

Cette stratégie nationale qui vise l'inclusion financière s'articulera sur



L'argent épargné permet de réaliser certains projets

quatre piliers à savoir la protection des consommateurs des services financiers, la politique d'éducation financière, la sécurisation des établissements des crédits et le développement harmonieux des infrastructures. Pour la BCC, souligne le gouverneur de cet institut d'émission, cette stratégie contribuera à l'amélioration du cadre de politique monétaire, de la stabilité financière et de la confiance de la population aux institutions financières. En outre, elle contribuera aussi à l'amélioration de l'accès aux services financiers de qualité et adaptés aux besoins de la population.

Faible taux d'épargne en RDC

Il est vrai que les efforts sont fournis pour que la culture de l'épargne soit inculquée dans le mental de congolais, parce qu'épargner permet non seulement à l'épargnant de réaliser ses projets, de mettre son argent à l'abri du danger car gardé dans une institution financière fiable mais aussi l'épargne contribue au développement du pays. Malgré ces efforts, fait savoir le gou-

verneur de la BCC, la grande majorité de congolais demeure encore ignorante des bienfaits de l'épargne, dont elle n'a du reste pas la culture et ne recourt pas systématiquement aux institutions financières pour déposer son épargne lorsque celle-ci peut être constituée. D'où l'appel lancé par le président de l'Association professionnelle des coopératives et de crédit du Congo (APROCEC), Deo Katulanya et le président de l'association congolaise des banques (ACB), Michel Losembe à la population congolaise d'épargner leur l'argent, « parce que l'argent déposé dans une institution financière est à l'abri du danger. Cet argent devient alors une épargne pour le pays et par conséquent contribue au développement de la nation », soutient Deo Katulanya. Et de son côté Michel Losembe de conclure: « le message de l'ACB est un appel à l'épargne, ACB appelle tout congolais à franchir ce pas décisif de la culture de réserve en passant de la thésaurisation à la bancarisation ».

Aline Nzuzi

DIALOGUE POLITIQUE

L'opposition fait pression sur la Monusco

Les initiateurs entendent attirer l'attention de Martin Kobler, patron de la Monusco, sur la nécessité de convoquer de toute urgence un dialogue politique tel que suggéré par l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et défini par la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Dans une déclaration rendue publique le mardi 28 octobre, la plate-forme Forces politiques et sociales regroupant quelques partis politiques de l'opposition parmi les plus en vue de la scène politique congolaise annonce l'organisation d'un sit-in le 3 novembre prochain.

L'objectif de cette action, à en croire le secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (Udps), Bruno Mavungu, qui a lu le communiqué y afférent, consiste à attirer l'attention de Martin Kobler Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU ainsi que celle de tous les signataires de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et de la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la nécessité et l'urgence de convoquer le dialogue Politique. Les Kinois et Kinois sont conviés à prendre une part active à ce sit-in prévu devant le siège de la Monusco situé sur l'avenue des Aviateurs dans la Commune de la Gombe.

Cette manifestation est annoncée au moment où le gouverneur de la ville André Kimbuta s'apprête à accueillir le même jour la trente quatrième Assemblée des maires francophones à Kinshasa. S'agissant par ailleurs du déplacement qu'une délégation des Forces politiques et sociales de la RDC voulait effectuer à Beni (Nord-Kivu) et Mutarule (Sud Kivu) en vue de consoler les populations meurtries de cette partie du pays, il a été simplement renvoyé à une date ultérieure. Cette frange de l'opposition dénonce l'improvisation par le pouvoir du voyage du chef de l'Etat dans ce coin du pays dans le seul but de compromettre leur programme.

« Les Forces politiques et sociales s'étonnent de constater qu'après avoir annoncé leur voyage de compassion, le pouvoir improvise une visite similaire aux mêmes dates et lieux. Les Forces politiques et sociales fustigent cette façon d'agir qui tendrait manifestement à incommoder le droit d'aller et venir sur le territoire national reconnu à tout citoyen congolais par la Constitution », dénoncent les membres de cette plate-forme.

Alain Diasso

VISION DOCUMENTAIRE

Un rendez-vous d'émotion et de découverte

Particulièrement le jeudi 23 octobre, la seconde soirée du festival dont l'affiche était *La Souffrance est une école de sagesse* et *Sans Famille*, aura été émouvante et instructive sur notamment les mœurs et réalités sociales d'ailleurs.

Rien à dire, les films africains diffusés à l'occasion de Vision documentaire ont trouvé preneurs à Kinshasa. Les cinéphiles emportés au gré des histoires personnelles découvertes au travers des projections successives des deux documentaires susmentionnés, des réalisations féminines de surcroît, ont apprécié ces instants. En effet, le public réuni dans la salle polyvalente de la Halle de la Gombe s'est plu d'abord à découvrir Ariane Astrid Atodji entamer un voyage en terre inconnue motivée par sa quête d'une réponse qui satisfasse son appréhension

sur le passé de son père. Intriguée au plus haut point et déterminée dès lors à connaître la où les vraies raisons qui auraient conduit son géniteur à ne plus jamais retourner sur sa terre natale, le Bénin, depuis son départ quarante années plus tôt, elle ne lui en dit pas



Un extrait de *Sans famille*

un mot. Si l'on peut à un moment penser qu'elle essaie de la sorte de



Un extrait de *La Souffrance est une école de sagesse*

retourner aux sources puis qu'elle se met au pas des traditions et us locaux, il n'en est rien. Car, tout ce que la réalisatrice cherche c'est d'apporter par-delà, plus de sérénité à son propre vécu. Au final, retrouver les origines de son père équivaudrait pour elle à : « comprendre mon histoire... l'Histoire ». Un besoin légitime qu'il ne saurait lui être refusé et lui permet d'être en paix avec elle-même. Parti du Bénin, les spectateurs sont revenus vers le Gabon plus proche, à travers Sans famille de Pauline Mvélé. Le film qui tire son titre du nom familial de la prison centrale de Libreville portait sur

les témoignages d'anciens détenus. L'épineuse question de la réinsertion évoquée tour à tour par Marie-Louise, Daniel, Petit Beau, Benoît et Adonick mis en parallèle avec la réalité locale avait de quoi faire sourire.

C'est dire que l'on a vu chacun des ex-prisonniers arborer une attitude méconnue ici. Alors que tous ont parlé des difficultés appréhendées au sortir de leur détention et qui se sont justifiées car il a fallu alors faire face au regard des autres et aux préjugés liés à leur condition précédente, en RDC, du moins à Kinshasa, la question ne se pose pas. Certes,

il reste toujours une leçon à tirer mais il est clair qu'ici le poids moral est moins lourdement ressenti. Il semblerait que la société congolaise ne soit pas aussi regardante sur ce point précis. La seule ressemblance que l'on trouverait entre les deux pays reposerait sur les conditions de détention que Pauline Mvélé dit « exécrables » à Sans famille. Si l'ambiance dans ce cadre carcéral est emprunt de solitude et de désespoir mais la différence d'avec ici, c'est qu'il ne donne vraiment lieu à la dislocation familiale ou au rejet social tel que relevé dans le documentaire.

Nioni Masela

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Fin de l'exercice militaire sous régional « Loango 2014 »

Débuté le 13 octobre dernier, l'exercice militaire multinational « Loango 2014 » s'est achevé le mardi 28 octobre par la cérémonie de prise d'armes sous le regard des présidents Denis Sassou N'Gesso (République du Congo), Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée Équatoriale) et Ali Bongo Ondimba (Gabon). Cet exercice est organisé par le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC).

La cérémonie qui s'est déroulée sous la pluie et a permis aux invités d'évaluer le travail de près de trois milles civils et militaires. Pendant environ deux semaines, ces derniers étaient constitués en cinq composantes : terrestre, aérienne, maritime, policière/gendarmerie et civile. Ils étaient basés dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Pour Ahmad Allam-Mi, secrétaire général de la CÉÉAC, « Cet exercice a montré l'opérationnalisation totale de la force multinationale de l'Afrique centrale (FOMAC) conformément au cycle général de l'exercice continental « AMANI, AFRICA II ». Loango 2014 a montré l'aptitude de la CÉÉAC à planifier et à conduire



une capacité de déploiement rapide (CDR) selon le concept de la Force africaine en attente (FAA). Le déploiement de près de trois mille personnes civiles et militaires au cours de cet exercice montre la capacité de la CÉÉAC à soutenir avec ses propres moyens des manœuvres de grande nature dont la préparation s'attèle sur plusieurs mois et les coûts chiffrés en milliards de francs CFA. Au cours de cet exercice, les différentes composantes des pays de la CÉÉAC ont échangé leur savoir et leur savoir-faire dans les domaines de la capacité straté-

gique de projection aérienne, navale, terrestre, des métiers du parachutiste commando, le soutien de santé projetable et des unités d'élite de police et de gendarmerie ». En s'appuyant sur le soutien des États membres de la CÉÉAC et des partenaires internationaux, Ahmad Allam-Mi a rappelé d'autres exercices similaires tels que « SAWA 2006 » au Cameroun, « BARH-EL-GAZEL » en 2007 au Tchad, « KWANDZA 2010 » en Angola et « LOANGO 2014 » en République du Congo.

Le Premier ministre tchadien, Kalzeubé Payimi Deubet, a si-

gnifié que « Cette démonstration multinationale intervient au moment où la sous région de l'Afrique centrale en particulier et certaines régions de l'Afrique en général sont quotidiennement menacées dans leur fonctionnement institutionnel et leur sécurité par le terrorisme et autres phénomènes qui constituent l'un des principaux défis auxquels le continent est actuellement confronté. »

Des retombées pour les villages et populations

Dans son mot de circonstance, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre

Honoré Paka a reconnu que « L'exercice Loango 2014 n'a pas été qu'un simple entraînement militaire. Celui-ci a eu plusieurs retombées sociales positives au plan sanitaire, éducatif, culturel et économique pour les populations de Pointe-Noire et du Kouilou. Cet exercice a permis l'emploi de plusieurs jeunes dans les métiers de restauration et autres, la réhabilitation des bâtiments de l'école de Loango suivie des travaux du musée et du monument au village Diosso. Grâce à cet exercice, les populations de ces départements ont bénéficié de l'installation d'un hôpital de campagne offrant des soins gratuits aux populations du village Matombi et autres villages environnants, le don d'une ambulance médicalisée au village Loango et celui de médicaments au village Louwoulou suivi de la mise en place d'autres postes de santé de secours dans d'autres villages du Kouilou comme Kakamoeka, Makola, Bas Kouilou. »

Autre temps fort : la distinction de quelques acteurs ayant permis la réalisation de « Loango 2014 ». Ont été nommés au grade de commandeur : les généraux Guy Blanchard Okoi, Opera Paul, Joao Didimo Capingana, Protacio Edou Edjon et Brahim Mamad Said.

Séverin Ibara

PRÉVENTION D'EBOLA

La Cahb suspend toutes ses activités jusqu'à nouvel ordre

La Confédération africaine de handball (Cahb) a dans une décision signée le 22 octobre par son secrétaire général le Congolais, Charles Omboumahou, suspendu toutes ses activités sportives d'envergure sur le plan continental. Il s'agit pour la Confédération de maintenir le degré élevé de vigilance sur la propagation du virus Ebola au niveau des ligues.

« La Cahb suit avec beaucoup de préoccupation, l'évolution mondiale de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit depuis plusieurs mois en Afrique, avec un risque élevé de contamination. Elle a reçu l'avis des experts médicaux de notre institution à propos de l'impact potentiel de cette épidémie, en relation des regroupements. Sur cette base, et en tenant compte des mesures actuelles déjà prises par les pays africains conformément aux recommandations de l'OMS, le comité exécutif de la Confédération africaine de handball a décidé de suspendre ses activités d'envergure, aussi bien au plan continental qu'au niveau des zones, jusqu'à nouvel ordre », indique la décision. Il s'agit en effet d'une mesure préventive dont le but est d'éviter d'une part tout rassemblement de masse qui pourrait faciliter la propagation du virus Ebola et d'autre part, contribuer à faire maintenir un degré élevé de vigilance au niveau des ligues dont la collaboration est vivement souhaitée. Toutefois, la Confédération africaine de handball continue, « d'être attentive à l'évolution de cette situation et aux progrès scientifiques en matière de prévention et de prise en charge ». Elle reste d'ailleurs disponible pour des informations complémentaires en cas de besoin.

Charlem Léa Legnoki

LIVRE

Caryl Sisto Obondoko Ellangui présente son deuxième ouvrage

Paru aux éditions Oasis, « Vous n'êtes pas stérile », l'ouvrage de Caryl Sisto Obondoko Ellangui a été présenté officiellement au public le samedi 25 octobre au centre culturel Jean - Baptiste Tati Loutard à Mpita dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Lumumba.

L'ouvrage est un véritable récit autobiographique de l'auteur qui après avoir été guéri d'une leucémie (cancer de sang), Caryl Sisto Obondoko Ellangui voulait profiter pleinement de la vie en fondant une famille et avoir des enfants. Cependant, après plusieurs tentatives, sa partenaire ne tombait toujours pas enceinte. Les deux conjoints décident alors de consulter un médecin pour des examens médicaux. Lesquels vont relever une insuffisance des cellules reproductives, d'où une impossibilité de concevoir par voies naturelles.

Ce livre relate donc les différentes étapes de cette épreuve où une nouvelle fois, Dieu est intervenu dans la situation afin de changer amertume en allégresse. Ainsi, après l'apparition de son premier ouvrage intitulé « Une maladie incurable, ce n'est pas la fin du



La couverture du livre: « Vous n'êtes pas stérile »

monde » où il relate son expérience de guérison divine, l'auteur plonge de nouveau les lecteurs dans une autre expérience à laquelle en dépit des conclusions médicales qui le déclarait stérile. L'Éternel Dieu lui accorda la grâce d'avoir des enfants.

Diplômé de l'école Impact, Ecole Biblique International (IEBI), cam-

pus de Pointe-Noire, promotion 2012 de l'église Impact Centre Chretien (ICC), Caryl Sisto Obondoko Ellangui est de nationalité congolaise, il est né le 21 avril 1981 à Milan en Italie. Il est le président fondateur de l'Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc). Laquelle oeuvre dans l'humanaire, notamment le soutien aux orphelins et aux enfants abandonnés dans les principales villes du Congo. Le grand souhait de l'écrivain est de voir la gloire de Dieu personnifiée dans la vie de chaque être humain. A travers ce livre, l'auteur a dit vouloir accomplir un devoir

de vérité et de témoignage divin. Il s'agit aussi pour Caryl Sisto Obondoko de vouloir mettre en exergue la grandeur de Dieu dans la vie des humains. La fin de cette cérémonie a été marquée par la dédicace de l'ouvrage que l'auteur a bien voulu livrer aux acheteurs.

S.I.

BALLON D'OR 2014 FIFA

La liste complète des prétendants dévoilée

La FIFA et France football ont révélé le 28 octobre la liste des candidats présélectionnés au Ballon d'Or et entraîneur de l'année quatre jours après avoir annoncé les noms des candidates pour les titres de joueuse mondiale de la FIFA et d'entraîneur de l'année FIFA pour le football féminin.

Chez les messieurs, le Portugais Cristiano Ronaldo est candidat à sa propre succession devant les adversaires de taille comme l'Argentin Lionel Messi, le Colombien James Rodriguez, le Brésilien Neymar puis six champions du monde allemands notamment Mario Goetze, Toni Kroos, Philipp Lahm, Thomas Mueller, Manuel Neuer et Bastian Schweinsteiger. L'Ivoirien Yaya Touré est, comme l'an dernier, le seul joueur africain retenu. La France compte dans son effectif deux représentants à savoir : Karim Benzema en forme avec son club le Real de Madrid, et Paul Pogba.

Les nominés seront sélectionnés à l'issue du vote des capitaines et sélectionneurs des équipes nationales (masculines pour les

hommes et féminines pour les dames) du monde entier ainsi que les représentants de médias internationaux sélectionnés par France Football (pour les hommes) et par la FIFA (pour les dames).

Les gagnants de toutes les catégories seront annoncés lors du gala FIFA Ballon d'Or, une cérémonie télévisée qui aura lieu au Palais des Congrès de Zurich, le 12 janvier 2015, et qui révélera également le FIFA FIFPro World XI (équipe type de l'année) ainsi que le lauréat du Prix Puskás de la FIFA, distinction récompensant l'auteur du plus beau but de l'année, sans oublier le Prix du Président de la FIFA et la Distinction Fair-play de la FIFA.

Le 1^{er} décembre, la FIFA et France Football divulgueront les noms des trois joueurs, des trois joueuses ainsi que des trois entraîneurs pour le football masculin et des trois entraîneurs pour le football féminin à avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages (sans dévoiler les vainqueurs). Les trois nominés pour le Prix Puskás de la FIFA et les attaquants (15), milieux (15), défenseurs (20), et gardiens (5) sélec-

tionnés pour faire partie du FIFA FIFPro World XI seront annoncés fin novembre et début décembre.

Listes des présélectionnés pour le gala FIFA Ballon d'Or 2014

Voici, par ordre alphabétique, la liste des vingt-trois candidats au FIFA Ballon d'Or 2014 :

Gareth Bale (Pays de Galles), Karim Benzema (France), Diego Costa (Espagne), Thibaut Courtois (Belgique), Cristiano Ronaldo (Portugal), Angel Di Maria (Argentine), Mario Goetze (Allemagne), Eden Hazard (Belgique), Zlatan Ibrahimovic (Suède), Andres Iniesta (Espagne), Toni Kroos (Allemagne), Philipp Lahm (Allemagne), Javier Mascherano (Argentine), Lionel Messi (Argentine), Thomas Mueller (Allemagne), Manuel Neuer (Allemagne), Neymar (Brésil), Paul Pogba (France), Sergio Ramos (Espagne), Arjen Robben (Pays-Bas), James Rodriguez (Colombie), Bastian Schweinsteiger (Allemagne), Yaya Toure (Côte d'Ivoire).

Sont en course pour le titre d'entraîneur de l'Année FIFA pour le football masculin 2014 (par ordre alphabétique ; pays d'origine suivi de l'équipe entraînée) :

Carlo Ancelotti (Italie/Real Madrid CF), Antonio Conte (Italie/Juventus/équipe nationale d'Italie), Pep Guardiola (Espagne/FC Bayern Munich), Juergen Klinsmann (Allemagne/équipe nationale des États-Unis), Joachim Loew (Allemagne/équipe nationale de l'Allemagne), Manuel Pellegrini (Chili/Manchester City FC), Jose Mourinho (Portugal/Chelsea FC), Alejandro Sabella (Argentine/équipe nationale de l'Argentine), Diego Simeone (Argentine/Atlético Madrid), Louis Van Gaal (Pays-Bas/équipe nationale des Pays-Bas/Manchester United FC).

Les listes des présélectionnés pour le football féminin

Voici, par ordre alphabétique, la liste des dix candidates au titre de Joueur Mondiale de la FIFA 2014 : Nadine Angerer (Allemagne), Veronica Boquete (Espagne), Nilla Fischer (Suède),

Nahomi Kawasumi (Japon), Nadine Kessler (Allemagne), Marta (Brésil), Aya Miyama (Japon), Louisa Necib (France), Lotta Schelin (Suède), Abby Wambach (États-Unis).

Sont en course pour le titre d'entraîneur de l'Année FIFA pour le football féminin 2014 (par ordre alphabétique ; pays d'origine suivi de l'équipe entraînée) :

Philippe Bergeroo (France/équipe nationale de la France), Peter Dedevo (Nigeria/équipe nationale U-20 de la Nigeria), Laura Harvey (Angleterre/Seattle Reign FC), Ralf Kellermann (Allemagne/VfL Wolfsburg), Maren Meinert (Allemagne/équipe nationale U-20 de l'Allemagne), Norio Sasaki (Japon/équipe nationale du Japon), Pia Sundhage (Suède/équipe nationale de la Suède), Asako Takemoto Takakura (Japon/équipe nationale U-17 du Japon), Jorge Vilda (Espagne/équipes nationales U-17 et U-19 de l'Espagne), Martina Voss-Tecklenburg (Allemagne/équipe nationale de la Suisse).

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BOXE

Près de 200 athlètes s'affrontent à Brazzaville

Le coup d'envoi de la compétition a été donné le 29 octobre et prendra fin le 2 novembre. Elle permettra de présélectionner les Diables rouges de la discipline.



Un combat de la première journée crédit photo DR

Après un passage à vide de cinq ans, les boxeurs congolais renouent avec la championnat national. La dernière édition de celle-ci remonte en effet à 2009, selon le président de la Fédération congolaise de la discipline (Fécobox), Richard Bienvenu Mouambouma qui l'a souligné lors d'une conférence de presse tenue la veille de la compétition. Les quelque deux cents athlètes qui s'y mesurent sont venus des départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, de la Sangha et de Brazzaville. Ils représentent au total vingt clubs du pays.

La première journée

Le programme de la compétition prévoit les combats dans les catégories juniors et seniors. Le premier combat de la catégorie

junior, des 49kg mi-mouche, a opposé Alain Samba à Mervin Ekoki. La confrontation s'est soldée sur la victoire du premier athlète. Flavien Mouka et Offel Engosso devaient en découdre dans le second combat comme prévu par le calendrier, bien avant que Christ Mayala ne monte sur le ring avec Daniel Kikouama. L'autre confrontation, de cette première journée, mettait aux prises Francel Moussié et Junior Ébila. Les compétiteurs continueront à imposer leur force les uns sur les autres jusqu'au dimanche 2 novembre, date de la clôture du championnat.

Pour le président de la Fécobox, cette compétition, placée sous le signe de la renaissance de la boxe au Congo, révélera les talents dont le pays a besoin pour les

échecs sportifs qui pointent à l'horizon. « Nous osons croire que l'édition 2014 du championnat national donnera une impulsion nouvelle à la boxe congolaise qui, sans nul doute, retrouvera ses lettres de noblesse », a déclaré Richard Bienvenu Mouambouma dans son mot de circonstance à l'ouverture de la compétition. Les athlètes qui ont promis de concourir loyalement sortiront le grand pour se une place de choix dans l'ossature de la présélection nationale qui sera mise en place à l'issue du championnat. Richard Bienvenu Mouambouma n'a pas manqué de souligner que le mérite est l'unique critère de sélection. Aux athlètes de retrouver les manches et de prouver leurs talents.

Rominique Nerplat Makaya

CLASSEMENT FIFA

Le Congo régresse au 62^e rang

Le pays qui était 48^e au classement de la Fédération internationale de football association (FIFA) est désormais 62^e.

Quatorze places de perdues suite à la défaite 0-2 concédée à domicile devant l'Afrique du Sud. Pour espérer remonter la pente, les Diables rouges doivent l'emporter face aux Super Eagles du Nigeria puisqu'ils sont mieux cotés au classement.

Le match retour face aux champions d'Afrique en titre, prévu le 15 novembre à Pointe-Noire, sera donc celui de tous les défis. Défi pour la qualification à la CAN 2015 et défi pour le redressement du Congo au classement FIFA.

R.N.M.

FOOTBALL FÉMININ

Vingt-huit entraîneurs congolais en formation

« Le cours FIFA » qui a débuté ce 27 octobre prendra fin le 31 du même mois. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la promotion du football féminin au Congo.

Les techniciens du ballon rond réactualisent leurs connaissances au centre technique d'Igné dans le département du Pool. Le cours FIFA, dirigé par l'instructeur algérien de la Fédération internationale de football association (FIFA), Azzedine Chih, porte sur des aspects techniques et physiques du football féminin. Les séances de travail sont théoriques et pratiques. Ce cours intègre la politique de la FIFA visant à promouvoir le développement du football féminin. Les entraîneurs congolais y trouveront, sans nul doute, de quoi rehausser le niveau du football féminin au Congo qui, depuis quelques temps, semble battre de l'aile. La dernière participation de Diables rouges dames en compétition internationale date de 2006, au championnat d'Afrique. Les clubs, au plan national, sont presque fantômes en dehors de l'AC Léopards, de FC la Source, de La Colombe et Patronage de Pointe-Noire qui tiennent le haut du pavé aux éditions de la Coupe du Congo, organisée chaque année en marge des festivités de l'indépendance nationale. Espérons que cette formation dédiée aux entraîneurs de football féminin puisse sonner le glas du renouveau du football féminin dans le pays.

R.N.M.